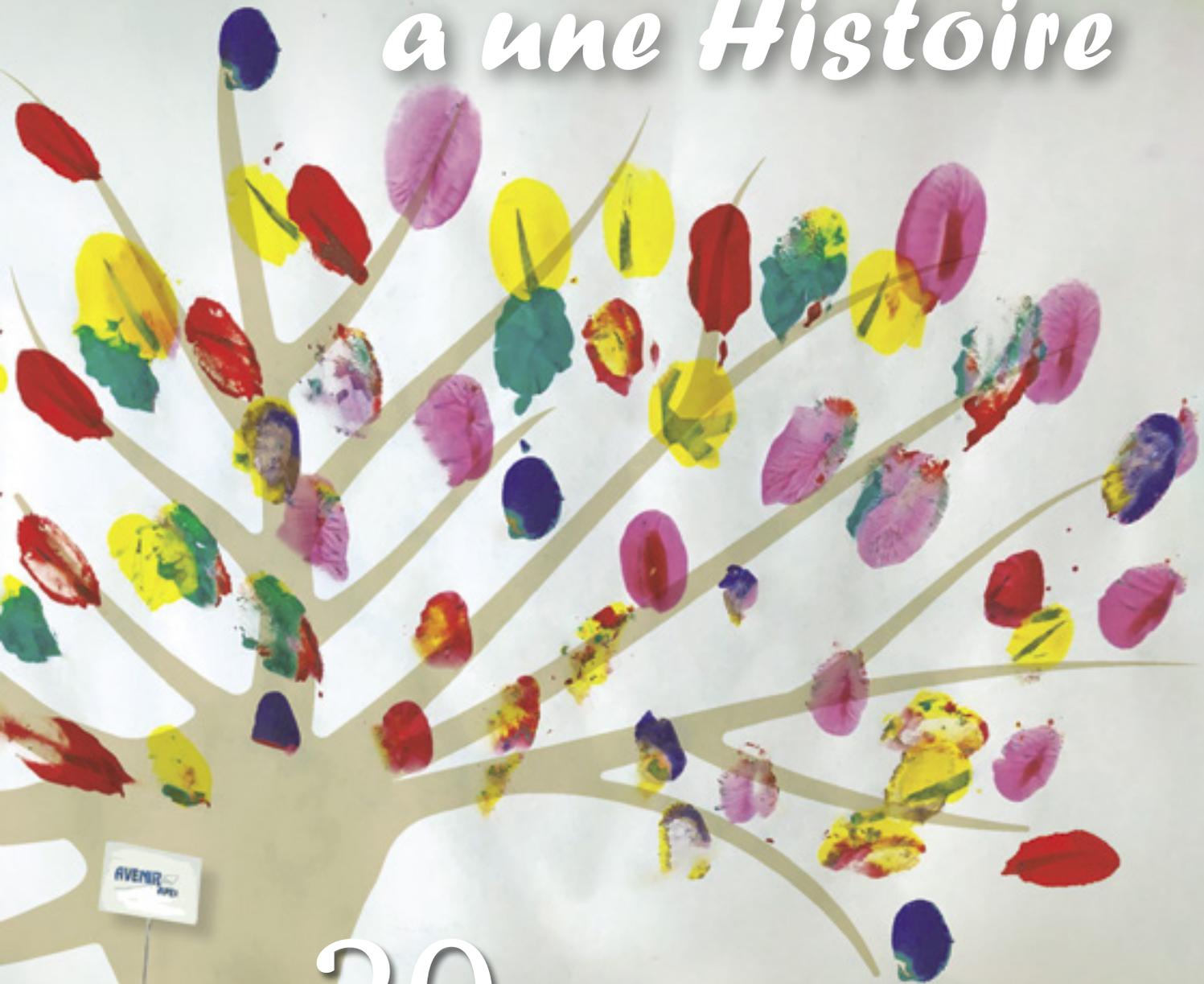


2000 – 2020

Notre Avenir a une Histoire



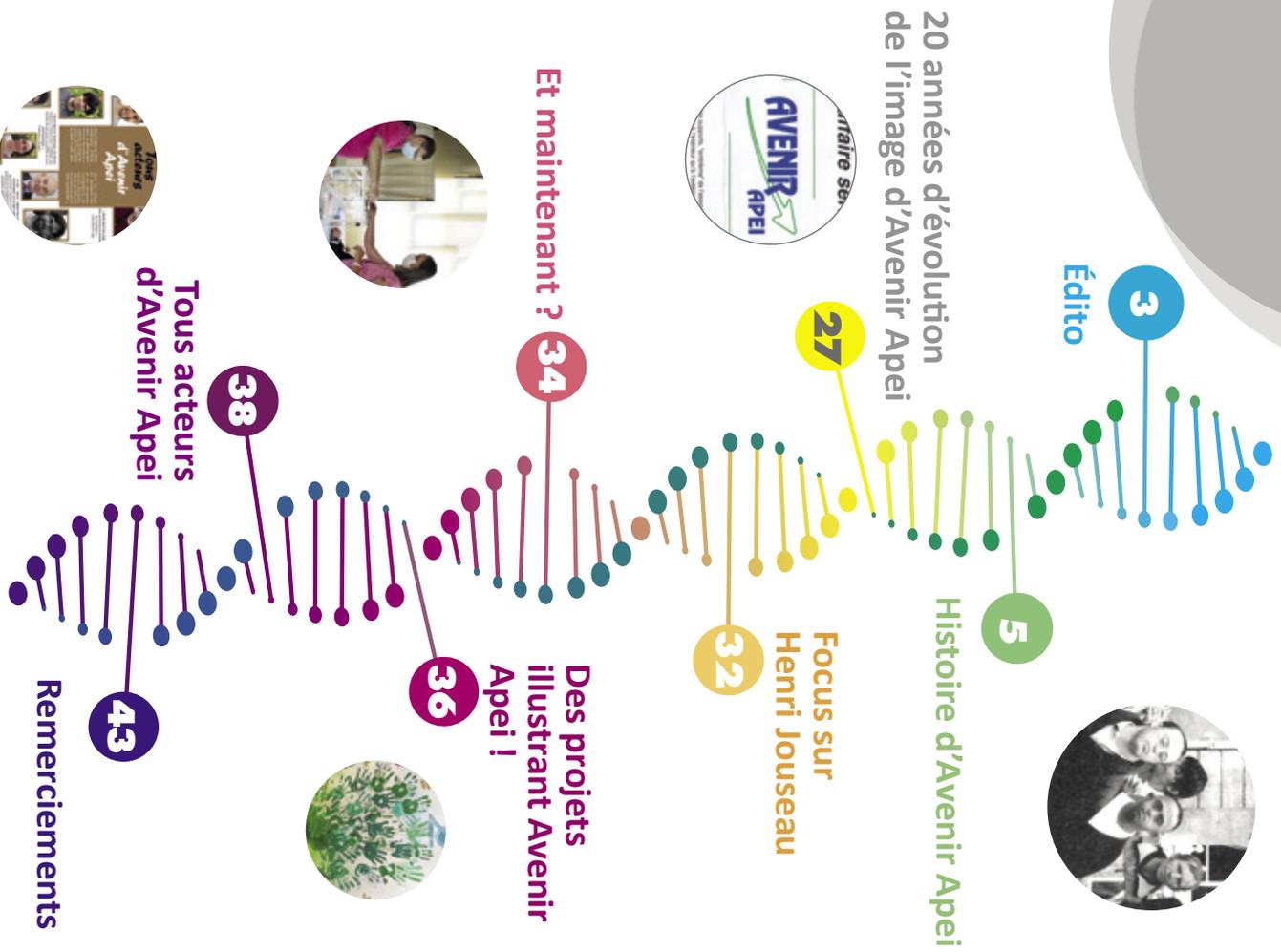
20 ans d'existence,

60 ans de militantisme parental
pour et avec des personnes
en situation de handicap mental.



Au cœur du handicap,
un projet d'avenir

Sommaire



Édito



“ **Avenir Apei a 20 ans !**
En réalité ce sont près de 60 ans de militantisme de parents dédiés aux personnes handicapées mentales.
Ils se sont engagés pour que leurs enfants en situation de handicap puissent vivre comme tout le monde dans une société plus ouverte ! ”

Le contexte sanitaire de 2020 nous a malheureusement contraints d'annuler la fête des 20 ans d'Avenir Apei. Nous l'avons reportée en 2021 pour mieux la préparer et la fêter tous ensemble comme il se doit. Le 18 septembre 2021 sera donc l'occasion de se retrouver pour commémorer le passé, faire un point sur le présent, et imaginer notre association de demain.

Pour que chaque acteur d'Avenir Apei puisse y participer, nous avons lancé « un grand jeu-concours », et crée des temps d'échanges avec les anciens et actuels membres de l'association (présidents, directeurs, adhérents, bénévoles, salariés, personnes accompagnées).

Parce que, ce recueil est une œuvre collective, militante, historique que j'ai souhaité élaborer en commun avec tous les membres de l'association et pour tous. L'objectif est de faire partager à tous la riche histoire d'Avenir Apei, une association qui a vu le jour depuis 2000, qui ne cesse d'évoluer, de progresser et de se moderniser. Elle a réussi à s'installer durablement sur le territoire des Yvelines et est reconnue d'utilité publique.

Parce que, en réalité 20 ans d'Avenir Apei, ce sont près de 60 ans de militantisme de parents révoltés par l'exclusion dont leurs enfants étaient victimes. Ils ont voulu apporter une solution durable à leurs enfants en créant les associations qui composent aujourd'hui Avenir Apei.

Il a fallu du temps à ces parents pour mettre en place les établissements, les services de soins, les projets, les actions de défense des droits et libertés, faire évoluer les lois en matière de handicap et enfin permettre à chaque personne handicapée, enfants et adultes de vivre pleinement sa différence et d'avoir un avenir dans notre société.

L'âme d'Avenir Apei ce sont donc tous ces parents, familles, mais également les bénévoles, les adhérents, les donateurs, les professionnels et les partenaires qui travaillent ensemble pour la défense des droits et libertés des personnes handicapées mentales.

Alors, continuons à nous mobiliser dans la vie de l'association. Ne relâchons rien, l'association a toujours besoin de vous pour pérenniser ses actions aux côtés des personnes accompagnées.

Parce que, Avenir Apei ce sont donc des mariages réussis qui apportent de la joie, des partages, des rencontres, une augmentation du nombre de places, des parcours adaptés, un accompagnement plus structuré, un nouveau mode de fonctionnement avec la création des 6 Pôles



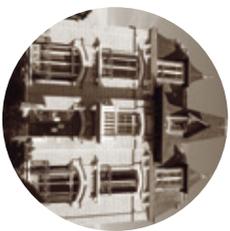
Histoire d'Avenir Apei

1963-2020:

20 ans d'existence d'Avenir Apei avec près de 60 ans d'engagement aux côtés des personnes handicapées mentales et de leurs familles !

Avenir Apei est une association de parents pour des personnes en situation de handicap.

Avoir un enfant handicapé entraîne des défis quotidiens. C'est pourquoi des parents engagés, solidaires se sont mobilisés pour apporter des solutions concrètes à leurs enfants.



d'activités dont le rôle services qui coordonne les actions des établissements de l'association et décline la politique associative sur tous les établissements. Il est vrai que parfois nous rencontrons des moments difficiles, des imprévus, des désaccords comme dans tous les mariages, néanmoins nous pouvons toujours compter sur notre solidarité, notre vivre ensemble pour surmonter chaque épreuve qui se présente à nous.

Beaucoup de nos actions n'auraient pas pu voir le jour sans ces fusions-absorptions.

Parce que, chaque association qui compose Avenir Apei a apporté des ressources, des moyens, des compétences etc. Des avantages qui permettent de développer un accompagnement personnalisé répondant plus précisément aux besoins de chaque personne accompagnée.

Avenir Apei s'engage pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes accompagnées par différents projets inscrits dans son projet associatif. Le projet associatif évolue tous les 5 ans pour inclure les nouveaux besoins et laisser exprimer chaque acteur de l'association.

Chaque personne accompagnée a le droit d'être « acteur et citoyen » et de participer à la vie de la Cité. Par exemple, des démarches plus engagées, comme l'accès au vote pour toutes les personnes handicapées instauré depuis 2020 lors des diverses élections (municipales, départementales et régionales) et qui se poursuivra en 2022 (lors des futures élections présidentielles et des députés) permet à la personne d'exprimer ses volontés.

Sengager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes passe également par l'innovation, la création de nouveaux façons de faire, la participation de chaque acteur à la vie de l'association, l'accès à l'adhésion pour tous permettant à nos personnes accompagnées alors adhérentes à l'association d'accéder à nos instances. Autant d'engagements forts et bien sûr d'autres encore qui permettent de **construire ensemble l'avenir de notre association** !

Pareillement, Avenir Apei a su pérenniser ses actions et activités grâce à ses professionnels engagés, impliqués, qualifiés et formés aux nouvelles demandes. Ils ne cessent de s'adapter à leur environnement pour apporter des réponses personnalisées aux personnes accompagnées.

Enfin, fruit de plusieurs mois de travail, de contributions de tous les acteurs de l'association, ce recueil incarne la dynamique d'Avenir Apei. Les témoignages, les archives historiques, les faits mémorables et marquants, les photos, les illustrations retracés dans ce document rappellent et soutiennent ainsi les valeurs qui fondent notre identité : **solidarité, tolérance, non-discrimination et citoyenneté** !

Jean-Michel Retter, Président de l'association



Couverture : œuvre graphique inspirée du travail des personnes accompagnées du Joyer le Moulin. Les feuilles représentent les doigts de la main de chaque résident.



Des créations d'associations par des parents révoltés

Pour apporter des solutions aux enfants handicapés, c'est à partir de 1948 que les premières associations de parents se créent en France. À Lyon, l'Alpeï est créée en 1948 par André Perret-Guyet, les Papillons Blancs à Paris est créée en 1950 par Léonce Malecot. Ces actions marquent la **naissance du mouvement parental** et le début des services d'accompagnements médico-sociaux. Le premier CAT se crée également en 1955.

C'est dans cet élan du mouvement national Unapei que sont nées, à partir de 1963, les sept associations qui composent aujourd'hui l'association Avenir Apei :

- **APAEI de la Boucle de la Seine (La Roseraie),**
- **APEI Les Courtils,**

- **ACCORD,**
- **ACSOR,**
- **Vivre Parmi Les Autres 78,**
- **APEI Les Papillons Blancs de Confians Ste Honorine,**
- **Un Autre Regard** (association non parentale).

En **1963**, des parents d'enfants handicapés, révoltés par l'exclusion dont leurs enfants étaient victimes et ne souhaitant plus que ces derniers vivent confinés à la maison, se sont mobilisés pour que comme tous les autres enfants, les leurs puissent également bénéficier d'une éducation, d'une socialisation, dans des établissements adaptés, protecteurs, reconnus par les pouvoirs publics.

Avenir Apei œuvre ainsi pour la défense des droits et libertés des personnes atteintes de déficiences intellectuelles et de leurs familles. La loi du 30 juin 1975 a représenté une étape décisive pour les personnes handicapées et leurs familles.



Des grandes lois pour favoriser les droits des personnes en situation de handicap

L'aide aux personnes handicapées et leur prise en charge ont été très longtemps une affaire privée, et gérées essentiellement par les associations de parents. Ce n'est qu'à partir de 1975 avec « **La loi d'orientation en faveur des personnes handicapées** » qu'un cadre juridique de l'action des pouvoirs publics est fixé en faveur du handicap.

La loi du 30 juin 1975 a représenté une étape décisive pour les personnes handicapées et leurs familles. Défendue devant l'Assemblée Nationale par Simone Veil, cette loi est le premier texte de référence en matière de handicap. Elle régit les conditions de création, de financement, de formation et de statut du personnel des établissements et services du secteur. L'intégration des personnes handicapées devient dès lors « **une obligation nationale** ». Différentes lois ont suivi la loi de 1975. (la loi de 2002 sur la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale, la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées...). L'UNAPEI a eu un rôle primordial dans la préparation de ces différentes lois.



Simone Veil à côté de Jacques Henry, président de l'Unapei et d'autres membres du bureau lors de l'assemblée générale de l'Unapei en 1975.

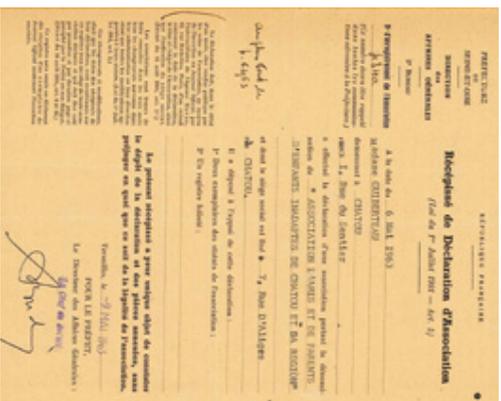
« *Révoquerai d'abord la genèse de la loi de 1975. L'Unapei et les parents d'enfants handicapés ont joué un rôle très important pour faire prendre conscience du retard de la France en matière d'accueil des handicapés par rapport à d'autres pays. Les structures spécialisées étaient peu nombreuses, peu adaptées et insuffisantes en qualité. De plus, il n'existait pas d'approche générale touchant la prise en charge des personnes handicapées. L'Unapei a eu une forte influence sur la genèse du texte* » extrait tiré de l'histoire de l'Unapei.



Avenir Apeï: 7 associations de valeurs humanistes et solidaires

- **APAEI de la Boucle de la Seine (La Roseraie)**

Le 6 mai 1963, la première association de parents d'Avenir Apeï a vu le jour sous la dénomination de « **Association d'Amis et de Parents d'Enfants Inadaptés de Chatou et sa région** ». Elle a été fondée par des parents notamment M^{me} Guilbertain qui a mis en place l'association. M^{me} Guilbertain, première présidente a réuni les parents et a fait les déclarations auprès des institutions pour que l'association puisse démarrer.



Très rapidement, l'association s'est rendue acquéreur d'une propriété à Carrières-sur-Seine en vue de créer un centre pour les enfants inadaptés.



Elle a été déclarée le 2 février 1964 dans le Journal Officiel avec la dénomination « Association d'Amis et de Parents d'Enfants Inadaptés de Chatou et sa région » change et devient « **Association de parents et amis d'enfants inadaptés de la Boucle de la Seine** ». Avec ce nouveau nom, le siège sera par la même occasion transféré au « **27, rue du Général-Leclerc, Carrières-sur-Seine** ».

La Roseraie est devenue le premier lieu d'accueil d'enfants handicapés d'Avenir Apeï. C'était une propriété de 5200 m² avec le pavillon remis en état par les parents et l'ouverture d'un **IME pour 15 enfants (IME La Roseraie)**.



Construction en 1970 d'un IME de 60 places, d'un IMPRO de 30 places, d'un CATT de 30 places et des structures administratives nécessaires.

Agrandissement par l'achat d'une propriété de 4200 m² en 1977 pour aménager un CAT de 40 places et transformer le CATT en un foyer pour 16 adultes travaillant en CAT, le Foyer des Vignes Blanches.

Puis viendra en 1983 le Foyer d'Accueil Médicalisé Le Moulin de 17 places, l'attribution par la ville de Houllies de 2 logements HLM permettant d'ouvrir le Foyer l'Envoi pour 9 travailleurs hommes, l'agrandissement de la propriété par un nouvel achat de 4000 m² qui portera l'ensemble à 14000 m².

Viendront enfin et avant les fusions en 2000, la création de la Mas de Jour, l'accueil dans une classe intégrée d'une école communale de Chatou de 8 enfants de la Roseraie puis l'ouverture d'un nouveau CAT de 72 travailleurs et du Foyer des Monts Carrés pour 20 travailleurs en CAT...



La nouvelle Roseraie en 1993 lors de ses 30 ans.



« **En plus de trente années, LA ROSERAIE s'est constamment agrandie, diversifiée pour ne pas cesser de répondre aux besoins des enfants et des adultes handicapés. Elle continue son action, car de jeunes enfants frappent à la porte et les adultes vieillissants espèrent trouver un lieu d'accueil quand la retraite arrivera** », extrait du document historique de La Roseraie.



Danielle Guyot

Je m'appelle Danielle Guyot, je suis arrivée sur le site de la Roseraie en 1968.

J'ai été embauchée par l'Éducation Nationale de Saint-Étienne. J'ai travaillé à l'IME La Roseraie en tant qu'éducatrice spécialisée puis cheffe de service et enfin cheffe de projet.

Ce sont les parents des enfants handicapés qui avaient hypo-théqué leurs maisons pour pouvoir acheter le site de la Roseraie à la famille Barteaux. Je me souviens encore très bien, que les gens du village disaient de la Roseraie que c'était l'école « des fous ».

En 1968 il y avait que deux pavillons à la Roseraie : un qui était pratiquement adossé, et celui où l'on avait un grand parc, des serres, des animaux. Il y avait une petite rivière et devant le pavillon il y avait une petite fontaine. Il faisait bon d'y travailler et les enfants étaient contents.

Une association dirigée par ses membres fondateurs, pour assurer sa fonction sociale !

Pour assurer le maintien des activités et garantir le respect des personnes handicapées, des présidents se sont succédé à l'APPE Boucle de la Seine avant la première fusion en 2000. Chacun de ces présidents a apporté une vision et s'est engagé courageusement pour faire avancer les conditions de vie des personnes handicapées.

Mme Guilbertain	création 9 mai 1963
M. Henry Botté	1963 à 1964
M. Henri Lousseau	1965 à 1977
M. Tonnelier	1978 à 1979
M. Thevenon	1979 à 1983
M. Tonnelier	1983 à 1985
M. Bernard Fleith	1985 à 2000

● L'APEI les Courlis



L'APEI les Courlis a été créée le 21 mars 1964 sous le nom de l'APEI de l'Institut Médico-Pédagogique et Curatif de Chatou. L'association a été créée par des parents de l'Institut de Pédagogie Curative (IPC) de Chatou. L'IPC de Chatou est un établissement qui accueillait un certain nombre de personnes handicapées type trisomiques (c'était un IME intégré à l'école). Pour faire suite à l'école, les parents avaient créé Les Courlis. Leur premier objectif était la création d'un CAT qui s'appelait établissement de travail protégé. L'ETP Les Courlis a été ouvert début 1992 (C.A.T. L'ETP Les Courlis et extension 57 Chemin de Cormeilles 78400 Chatou). Le président de la création de l'ETP était Philippe Sully.

En 1996 Bernard Courret devient le président de l'association Les Courlis et crée le foyer Les Courlis à Montesson, (Foyer La Maison les Courlis 20 place Paul Demange 78360 Montesson, 40 places) pour les personnes travaillant en ESAT (à l'ESAT Les Courlis).

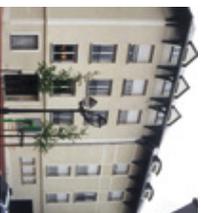
« Un beau jour en 1996 *Martine Pioffret, maire adjoint aux affaires sociales de Montesson et administrateur de l'Apeï Les Courlis, m'appelle pour me signaler l'existence de locaux désaffectés dans l'enceinte de l'établissement psychiatrique de Montesson. Or dans la région de Montesson, le besoin d'un foyer pour personnes handicapées est une évidence et disposer d'un emplacement est un impératif sine qua non pour être porteur d'un projet crédible explique Bernard Courret (ancien président de l'association Apeï Les Courlis) »*



Le coût d'investissement s'est élevé à 18 MF (2,80 M€). L'autorisation administrative a été obtenue en novembre 1996. Le foyer d'hébergement La Maison Les Courlis a ouvert ainsi ses portes en mai 1999.



ESAT Les Courlis



Foyer Les Courlis

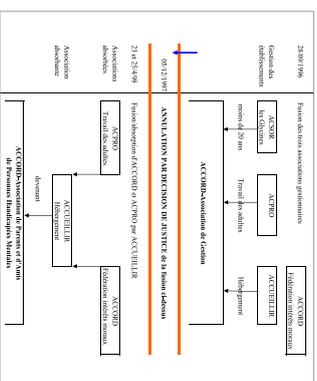
L'APEI les Courlis avant la fusion en 2000 disposait donc d'un CAT et d'un Foyer. Le CAT s'est développé pour atteindre 75 places très rapidement et s'appelle aujourd'hui l'ESAT Les Courlis.



■ François Barre

Ce qui est vraiment important c'est le dynamisme et l'énergie de ces familles qui ont pris en charge des démarches qui étaient compliquées. Pour faire le premier ESAT par exemple aux Courlis c'était compliqué, cela a pris du temps. C'était des batailles avec les financeurs à chaque création d'établissement, il fallait leur montrer que c'était indispensable, leur apporter des fonds propres etc.

● ACCORD



En 1996, ACSR (IME les Glycines), ACPRO (aujourd'hui ESAT Les Néfliers) et ACCUEILLIR (un ensemble de foyer dont le foyer d'hébergement l'Oasis) fusionnent et forment une seule association sous le nom d'ACCORD-Association de Gestion. Cette fusion a pour but de simplifier l'organisation et régulariser une situation de fait, car ces associations avaient depuis toujours été dirigées par les mêmes responsables (le même président et le même conseil d'administration). Très vite des conflits et des désaccords entre les différents acteurs des associations entraînent une annulation de la fusion en 1997. Chaque association redevient alors autonome suite à la dissolution.

En 1998, ACPRO et ACCUEILLIR fusionnent sous la présidence de Yves LeFebvre et devient ACCORD-Association de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées Mentales. Une fusion réussie qui a bénéficié en 1998 des travaux de réhabilitation du Foyer l'Oasis. Le 25 janvier 1999 le siège de l'association est transféré au 1 rue Gaucher à St-Germain-en-Laye avant sa fusion avec Avenir Apeï fin de l'année 99.



ACPRO : une association, trois établissements, trois sites

À Fourqueux, en 1973, l'association ACOF, va gérer un Centre d'Aide par le Travail de 35 places: le C.A.T. ACPRO - Activité Professionnelle (qui deviendra l'association ACPRO en 1980), puis une Section d'Adaptation Spécialisée (S.A.S.) et une Entreprise adaptée.

Le C.A.T. Acpo offre progressivement 145 places d'accueil, ramenées en 1996 à 120 et à dotation financière constante afin de rétablir l'équilibre du budget social. 10 places supplémentaires seront ensuite octroyées pour le financement de la rénovation complète de la cuisine en production autonome et la création d'un restaurant en 1997.

En octobre 1988, sur le site de l'IRIS, dans un bâtiment annexe au site de la rue des Néfliers, un Atelier Protégé de 30 places est créé par agrément du ministère du travail. L'objectif est de libérer des places en C.A.T. (35 places en plus pour faire face aux besoins importants). Il va s'installer ensuite à St-Germain-en-Laye – rue de Ternara, puis à St-Nom-la-Bretèche et ce jour, occupe un local à l'ESAT des Néfliers.

Créée en 1993 dans le C.A.T., une Section d'Adaptation Spécialisée (S.A.S) de 8 places à mi-temps vient compléter l'offre de services. Sa mission est de favoriser l'accès au travail pour jeunes entrants en C.A.T. ou maintenir la capacité des personnes les plus en difficulté dans le cadre du travail ou qui sont en attente de place en Foyer de Vie. (12 places à mi-temps à ce jour).



Les activités professionnelles de ces établissements ont évolué au fil du temps: de base, il avait du Conditionnement industriel, des espaces verts, complétées par des prestations de service en entreprise (services et animations promotionnelles sur la base de l'atelier à Crèpes), nettoyage industriel, couture, reprographie, mailing.

« Une vie dans l'association, un regard, un sourire Jean-Jacques François a vécu une vie riche et variée dans tous les établissements gérés par les associations qui vont devenir Avenir-Apeï. Jeune trisomique, et sans solution d'éducation dans les années 70, il trouve une place à l'IME qui vient de s'installer à Fourqueux dans une grande maison bourgeoise entourée d'un grand parc clos. Il y réalise ses premiers pas et survit au fil du temps l'évolution des établissements. Lorsque cet IME s'installe aux « Glycines » à St-Germain-en-Laye, les locaux servent au C.A.T. de Fourqueux (travail-Hébergement) avant de devenir un site dédié à l'hébergement des foyers « Accueillir ». C'était l'époque des « pionniers », premiers accueils et fondation des premiers établissements, avant les lois de 1975.

Il a participé, de sa place, à toutes les étapes de la construction associative. Il a trouvé ce cœur de l'association, un parcours de vie, un toit, un travail, des loisirs, des amis, des amours et offert à tous ceux qui l'auront connu la vitalité de son humour et la grandeur de son regard bienveillant.

A l'issue d'une vie de travail à près de 60 ans, il sera un des premiers résidents du Foyer de Vie à Croissy, où les équipes de Sandy Jaojao, directrice, accompagneront dignement sa fin de vie. »

Jean-Yves Le Gall
(ancien Directeur Général d'Avenir Apeï)

Chronologie des extensions - transferts de l'association Accord depuis sa création

ANNÉE	CHRONOLOGIE	COMMENTAIRES
1966	– Ouverture de l'IMP/IMPRO "l'Essor" 53 rue de Neauphle à Fourqueux pour 60 enfants.	Capacité IMP/IMPRO: 60
1972/73	– Ouverture Foyer « l'Accueil » 4 rue des Néfliers à Fourqueux pour 34 garçons. – Ouverture C.A.T. « le Progrès » 4 rue des Néfliers (petit bâtiment) : 34 places.	
1979	– Ouverture Foyer « l'Oasis » à Marly-le-Roi pour 26. – Ouverture C.A.T. « l'Activité » à Marly-le-Roi pour 26.	Capacité C.A.T.: 60 places
1980	– Ouverture 4 appart. à Marly-le-Roi (8 adultes). – Ouverture C.A.T. « l'Iris » 4 rue M. Bertheaux à Fourqueux: extension 10 places.	Capacité C.A.T.: 70 places
1981	Extension C.A.T. de 20 places.	capacité C.A.T.: 90 places
1984	– Ouverture Foyer « Le Chêne » à Aigremont pour 38 places mixtes. Extension C.A.T. de 20 places.	Achat immeubles COSOR à St-Germain capacité C.A.T.: 110 places
1985	Transfert IMP/IMPRO l'Essor à St-Germain-en-Laye : « les Glycines ». Reprise C.R.P.P. « les Tilleuls » pour 35 enfants. Ouverture 2 appart. « Bel air » à St-Germain.	
1986	Ouverture 1 appart. « Bel air » à St-Germain.	Rachat immeuble IRIS par l'ACOR
1986	Rachat immeuble IRIS par l'ACOR.	
1987	Reprise gestion par ACSOR des « Glycines » et des « Tilleuls ». Transfert du foyer l'Accueil au 53 rue de Neauphle. Transfert C.A.T. « le Progrès » dans grand bâtiment 4 rue des Néfliers à Fourqueux. Ouverture 1 apt. « Bel Air » à St-Germain. Ouverture studio Poissy. Ouverture internat semaine aux « Glycines » pour 10. Réduction CRPP « les Tilleuls » de 35 à 25 places.	Création du G.I.E. (nal) Ouverture de la cuisine Centrale le 16.11.87 au 4 rue des Néfliers (petit bâtiment). Achat de « La Maison de la Forêt »
1988	Ouverture de l'Atelier Protégé IRIS (20 places).	
1989	Extension C.A.T. 35 places (avr/1).	Capacité C.A.T.: 145 places.
1990	Extension 3 appartements à Marly/Deges Extension « Glycines » 11 places (total 81) dont 3 en internat (total 13) et 8 en external (total 68). Réduction capacité C.R.P.P. « les Tilleuls » de 25 à 19 places.	Au 01.09.90, reprise gestion par ACCUEILLIR des foyers le Chêne, l'Accueil, l'Oasis et appartements+Mixité au foyer l'Accueil. Achat de « La Maison de la Forêt »
1992	Fermeture du C.R.P.P. en juillet 1992.	
1993	Ouverture S.A.S. 8 places (C.A.T.).	
1994	Glycines: 85 places dont 18 internes + S.E.S.S.D.(5 places) Avr/1 94.Mise en conformité aux Annexes XXIV. Vente de la Maison de la Forêt.	Traité fusion/scission d'ACORvers ACSOR, ACPRO, et ACCUEILLIR et fusion/absorption d'ACTI par ACCOR(Effet rétroactif 1.1.93) Dissolution du G.I.E. créée en 1987.
1995	01.01. Transfert Atelier Protégé 13 rue de Téméraire/St-Germ. Ouverture section d'Activité Occupationnelle (Foyers) pour 8 adultes par redéploiement de personnel. – 1 ^{er} tranche des travaux aux Glycines (internat).	Remboursement anticipé emprunt COSOR
1996	– C.A.T. Autorisation réduction effectif (envir/120). – Juillet: Dossier réhabilitation Foyer Oasis + extension 7 pl (accord CROSS). – Sept/Oct: transfert secrétariat Association 1 rue Molière à St-Germain et arrivée Directeur Général en vue de création d'un siège agréé. – Résiliation contrats ORLY-Restaurant.	Total capacité Foyers + appart.: 118 + 7 = 125 places Traité fusion/absorption d'ACPRO et ACCUEILLIR par ACSOR devenant ACCORD-Ass. de Gestion au 1.1.97.
1997	Transfert Secrétariat et Direction Association au 13 rue de Téméraire à St-Germain-en-Laye.	7 procédures en justice. Annulation fusion associations par décision du T.G.I. du 05.12.97.
1998	23 et 25 avril 1998: Assemblées Générales Extraordinaires des Associations ACCORD, ACPRO et ACCUEILLIR adoptant le traité de fusion/absorption d'ACCORD et ACPRO par ACCUEILLIR devenant ACCORD-Association de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées Mentales. – Sept 98: début des travaux de réhabilitation du Foyer l'Oasis.	
1999	Rupture bail location 13 rue de Téméraire à Saint-Germain-en-Laye. 1 ^{er} janvier 99: transfert Atelier Protégé au 4 rue des Néfliers à Fourqueux. 25 janvier 99: transfert Siège Administratif 1 rue Gaucher à St-Germain-en-Laye.	

27 novembre 1999 : Assemblée Générale Extraordinaire adoptant le traité de fusion/absorption d'ACCORD et d'APEL les Courtils par APAEL de la Boucle de la Seine devenant Avenir-APEL.

Philippe Piton, personne accompagnée aux Néfliers depuis 41 ans

Agé aujourd'hui de 61 ans, Philippe Piton est entré à l'ESAT LES NEFLIERS le 17/03/1980 cela fait 41 ans qu'il travaille. Il a connu l'ESAT de FOURQUEUX à ses débuts avec des noms différents (ACPRO...) ainsi que des Directeurs, chefs de service et Monteurs qui se sont succédés.

Aujourd'hui il fait partie d'un atelier du pôle thé où il a un poste de contrôle sur le comptage et la finition du conditionnement des sachets de thés pour un client prestigieux « LE PALAIS DES THÉS » qui nous occupe toute l'année pratiquement. Son ancêtre lui a voulu de recevoir la médaille d'Argent en 2008. La médaille d'Or en 2018.

La prochaine Médaille sera en novembre 2021 et M. Philippe Piton sera bien présent pour l'avoir. Il compte s'arrêter de travailler à 62 ans dit-il, il aime son travail et le contact avec ses collègues.

Il regrette toutefois que sa Monitrice Marie Fessu parte avant lui en retraite, elle a prévu de partir fin juillet 2021, ils ont travaillé ensemble plus de 20 ans et toujours dans la bonne entente.

• ACSOR



L'ACSOR (ex-ESSOR) a été créée le 16 juin 1965. L'association avait pour objet: apporter un appui moral et éventuellement matériel aux personnes handicapées mentales et aux familles de Saint-Germain-en-Laye et des environs ayant un enfant ou adolescent handicapé mental, et développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité.

Elle a repris son autonomie à la suite de la scission prononcée par le T.G.I. de Versailles le 5 décembre 1997 avec les associations ACPRO, ACCUEILLIR et ACCORD.

Elle était composée d'un établissement Institut Médico-Educatif (IME) pour enfants adolescents et adultes jusqu'à 20 ans regroupant un Institut Médico-Pédagogique (IMP) et un Institut Médico-Professionnel (IMP-PRO), ainsi que d'un internat installé dans un immeuble dont l'association ACSOR est propriétaire.

Gestionnaire des « Glycines » à partir de 1997, sous la présidence de Alain Michel, Acsor rejoint Avenir Apel en 2005.

Les Glycines proposent des réponses individualisées et a pour vocation l'épanouissement des enfants et des adolescents déficients intellectuels légers ou moyens afin de parvenir, dès leur sortie, à l'intégration la meilleure possible quel que soit leur cadre de vie ou de travail. Les Glycines assurent la prise en charge des enfants sur les plans éducatif, scolaire et médical. L'IME propose un suivi spécialisé sur le plan psychothérapeutique, orthophonique, psychomotricité, ergothérapie ou kinésithérapie adaptée à chacun. Pour les plus grands, les Glycines apportent une formation préprofessionnelle permettant une insertion dans le milieu de travail protégé.

Un internat permet aux jeunes (garçons et filles) de 14 à 20 ans d'accéder à une certaine autonomie. Les objectifs sont prioritairement tournés vers le développement des compétences dans la vie quotidienne et en communauté.



• Vivre Parmi Les Autres 78



A une époque où on ne parlait pas encore d'inclusion, des parents ont eu l'ambition que leurs enfants déficients intellectuels, devenus de jeunes adultes puissent continuer à se former, à avoir une vie sociale et atteindre une forme d'autonomie par le travail. L'association Vivre Parmi Les Autres (VPLA) est née en 1979 de leur volonté de favoriser l'insertion en milieu ouvert de personnes handicapées mentales dans une perspective d'épanouissement global et d'autonomie de vie.



Michel Madrange le premier président, a obtenu la création du Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT, établissement original et presque unique en France, installé dans une ancienne école à la Celle Saint-Cloud, pour des jeunes de 18 à 25 ans, encadrés par des professionnels et soutenus par des bénévoles.

Dans le même esprit, c'est en 1982 qu'est créé le « Service d'accompagnement », futur SALS (Service d'Accompagnement à l'insertion et à la Vie Sociale), pour des adultes de 18 à 60 ans. En 1985 une structure d'atelier protégé, prolonge le CAVT, mais confrontée à des difficultés financières, elle s'arrêtera en 1989. Au fil du temps, les financeurs reconnaissent la qualité de l'association et surtout l'intérêt des structures innovantes créées; le nombre de places autorisées s'accroît dans les établissements portant à 20 le nombre de jeunes accueillis au CAVT en 1988, et le nombre de places du SALS installé sur 2 sites à 95 en 2005. En 2006, un nouveau projet voit le jour avec la création d'un Centre d'Accueil de Jour (CAJ) à Fontenay le Fleury; là encore une originalité défendue par les créateurs : les jeunes de 18 à 25 ans sont accueillis toute la journée.



L'insertion par l'habitat étant une composante du projet initial du SALS, VPLA loue dès 1983 un premier appartement associatif, pour permettre des apprentissages à l'habitat autonome.

Les personnes accueillies dans les établissements de VPLA ont eu des parcours scolaires très divers alternant pour certaines entre le milieu ordinaire et le milieu protégé voire l'hôpital; d'autres sont arrivées après avoir passé plusieurs années au domicile de leurs parents sans solution ni d'apprentissage, ni de travail. D'autres aussi ont rencontré la maladie psychique au démarrage de leur vie d'adulte; les faisant basculer dans la fragilité du handicap et le besoin d'accompagnement. Étapes de transition dans la vie des personnes, les établissements de VPLA ont pour objectif de leur faire découvrir leurs compétences, et poser des choix de vie.

Après **Michel Madrange**, le fondateur, 5 présidents se sont succédé durant les 30 premières années; pour organiser la croissance et l'évolution de l'offre de service de l'association : **Jacques Villepelet**, **Simone Aymard**, **Santiago Sangro** et **Françis Suarez**. Tous par leur ténacité auprès des financeurs, leur engagement avec les professionnels et les familles, leur ouverture auprès de partenaires; ont su faire reconnaître la spécificité de l'association. Les familles ont pu s'y rencontrer pour évoquer leur vie avec des enfants handicapés, ou pour fêter les événements de l'association.

La pression mise par l'ARS pour que les associations médico-sociales se regroupent afin de diminuer le nombre de ses interlocuteurs et solidifier leur gestion, nous conduira à rejoindre en 2011, Avenir Apeï, association voisine, plus grande, aux valeurs identiques, également attachée à l'Unapeï, en apportant une offre de service particulière et originale pour les jeunes adultes.



Michèle Boisdé,
présidente VPLA de 2009 à 2011
et présidente d'Avenir Apeï de
2012 à 2016

J'ai maintenant 68 ans, suis ingénieure de formation et mère de 3 enfants dont Mathieu atteint d'une déficience intellectuelle légère.

J'ai pu poursuivre ma vie professionnelle au sein de France Télécom puis Orange, grâce à un temps partiel pour faire face aux accompagnements médicaux, ce qui n'était pas bien vu. Il y a 40 ans pour les cadres. Eloignés de nos familles proches, notre réseau d'amis a été très important pour nous soutenir moralement et dans le quotidien. J'ai fait partie d'une association de parents d'élèves et d'un groupe de réflexion « La Vie Nouvelle ». Quand j'ai quitté Orange à 54 ans, disposant donc de temps, j'ai souhaité m'investir dans le milieu associatif, dans le secteur du handicap cette fois, en me formant dans une association et par l'Unapeï. Nous avions essayé de faire vivre à notre fils une enfance comme nos autres enfants. Cependant, cette inclusion a eu beaucoup de limites qu'il s'agisse de l'école, ou des loisirs, et quand est arrivé l'âge adulte, le travail, le logement, la vie sociale, ont constitué de nouveaux défis pour Mathieu et pour nous ses parents.

• APEI Les Papillons Blancs de Conflans-Sainte-Honorine



L'APEI Les Papillons Blancs de Conflans-Sainte-Honorine a été fondée en 1964 par Robert Orsolie, père d'une jeune fille trisomique, entouré de quelques autres parents d'enfants handicapés mentaux et d'amis. L'association a d'abord ouvert une classe pour les enfants, financée par les parents, dans des locaux prêtés par la mairie. Une gigantesque Opération Broches sur tout le département a permis de réunir les fonds nécessaires à la création de l'IMP Les Papillons Blancs en 1972, agréé par la DDASS pour 30 enfants de 6 à 14.

En 1987, une extension avec construction d'un nouveau bâtiment permet d'accueillir 10 enfants polyhandicapés de 4 à 20 ans, et l'IMP devient IME.

Robert Orsolie est resté président de l'association pendant 20 ans. En 1984, **Solange Chronon** lui a succédé, et a assuré cette fonction pendant 20 ans. En 2004, **Françoise Le Borgne** l'a remplacé.

Près de 12 années d'études, de démarches et d'efforts ont abouti à l'ouverture en novembre 2004 de la Maison de vie du Point du Jour regroupant un foyer de vie et une MAS pour 53 personnes adultes.

Enfin, en 2008, a été réalisée la réhabilitation-reconstruction de l'IME, dominant les beaux locaux actuels, avec une extension de 6 places pour des petits (la « mini-section ») accueillant des enfants de 3 à 6 ans.

2011 est l'année de la fusion avec Avenir Apeï.

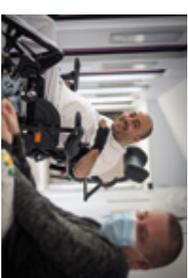


Françoise Le Borgne

72 ans, retraitée, maman de 3 enfants dont Caroline, 46 ans, porteuse de trisomie 21 qui est hébergée aux Coullis et travaille à l'État de la Roseraie. Je suis entrée au conseil d'administration des Papillons Blancs de Conflans en 1978.

J'ai notamment beaucoup travaillé pour sensibiliser le public, avec l'Opération Brioches notamment, et sensibiliser la municipalité avec des actions de formation des personnels communaux à l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées mentales.

• Un Autre Regard



L'idée de la création d'une unité de vie du type que nous avons réalisé est née d'un besoin, celui que certains handicapés physiques insuffisamment respiratoires ont eu de vouloir participer de la façon la plus active possible à la vie de tout un chacun.

Cela n'a pu se faire qu'à partir d'une unité réduite, s'intégrant dans un programme immobilier non spécifique, de façon à permettre les contacts les plus naturels possibles avec la vie sociale locale. L'association « **UN AUTRE REGARD** » est née le 12 février 1980. Elle a servi entre autres de support juridique pour la concrétisation de ce projet. Elle a été constituée à l'origine par des personnes handicapées et délégué à ceux et à celles qui adhèrent à cette finalité. Ce projet comportait plusieurs difficultés à gérer en même temps. L'une d'entre elles était de trouver un lieu d'accueil dans lequel l'unité de vie pouvait s'inscrire dans un nouveau programme de construction H.L.M.

Après de nombreux courriers envoyés aux municipalités, la commune de Conflans Sainte Honorine trouvant le projet novateur accepta d'étudier avec nous la faisabilité de cette implantation sur son site qu'elle créait. Après proposition du site elle nous a mis en relation avec les architectes de l'Office H.L.M. afin de créer un lieu de vie adapté.

Les résidents sont dirigeants, ils effectuent pour certains d'entre eux les travaux de fonctionnement la plus haut niveau (gestion, création de logiciels, embauche, relation publique, négociation de contrats). D'autres effectuent des tâches selon les besoins de l'unité de vie. Les résidents sont à la fois demandeurs d'un service et employeurs ce qui apporte parfois une certaine confusion dans les relations. Des affinités avec des membres du personnel peuvent se créer.

Seule la compréhension et l'institution d'une ligne psychologique pendant le travail rétablissent l'équilibre « Travail / Loisirs ». Outre la réalisation d'un tel lieu de vie, c'est vivre autrement son handicap.

Comme la citation de l'auteur Georges Bernanos « **on ne subit pas son avenir, on le fait** ».

Un Autre Regard c'est l'autonomie de vie indispensable à l'épanouissement de chaque individu malgré sa différence.

■ Nabli Beouch

J'intègre les effectifs d'Un Autre Regard en 1991 en temps qu'aide médical. Auto-didacte, en 2001 l'opportunité s'offre à moi et j'occupe le poste de technicien administratif. En 2015 suite à la délégation de gestion de la structure au profit d'Avenir Apeï j'ai pris la fonction de cadre administratif à Un Autre Regard.

Naissance d'Avenir Apei

20 ans d'engagement au service des personnes en situation de handicap mental

20 ans, le bel âge pour faire une rétrospective, faire le bilan et réfléchir sur notre futur ! L'accompagnement des personnes handicapées mentales dans le but de leur épanouissement et de leur intégration sociale est l'objectif des associations qui composent Avenir Apei. Au fil du temps, nous avons pu constater les conséquences des fusions progressives entre associations pour les professionnels et les personnes accompagnées dans les établissements. Le regroupement sous une seule association a permis l'accroissement de la capacité d'accueil pour faire face aux besoins, mais également la diversification des activités pour mieux répondre aux attentes et respecter l'identité de chaque personne handicapée mentale.



• 1999-2000 : une première fusion pour un nouveau mode de fonctionnement associatif

Le 27 novembre 1999, trois associations parentales situées dans les Yvelines :

- l'ACCORD-Association de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées Mentales à Saint-Germain-en-Laye ;
- l'APEI Les Courlis à Chatou ;
- et l'APAEI de la Boucle de la Seine à Carrères-sur-Seine.

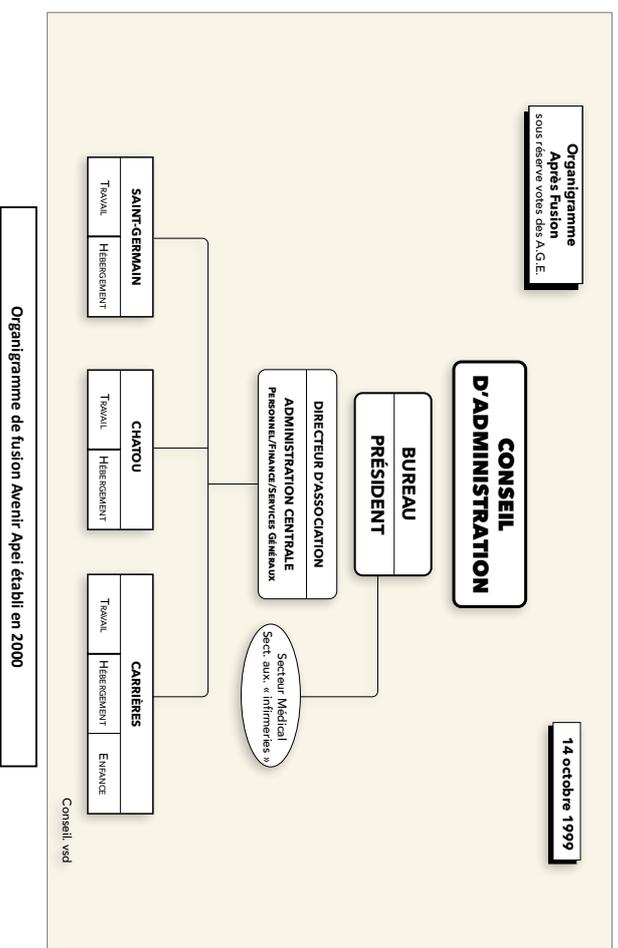
fusionnent et fondent l'association Avenir Apei. Bernard FLEITH en devient en 2000 le premier président (président d'APEI de la Boucle de la Seine avant la fusion).

Ces associations sont attachées à leurs actions de proximité, au plus proche des personnes handicapées mentales. Cette valeur essentielle doit rester le ciment de leur union tout en intégrant les contraintes d'un environnement en forte évolution. Dans ce contexte, il devient indispensable pour les associations afin de maintenir et développer la qualité d'accueil et la sécurité des personnes et des biens, dévier le morcellement et donc de mettre en commun les idées, de négocier ensemble les projets avec les pouvoirs publics, de rationaliser l'utilisation des moyens obtenus des collectivités.

La fusion a permis l'élaboration d'un nouveau mode de fonctionnement associatif :

- Développer les compétences afin d'améliorer l'accueil des personnes handicapées mentales ;

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean-Michel Cadoret, directeur DACCORD de 1996-1999



En novembre 1999, les contacts entre les 3 associations d'Avenir Apei ne se sont pas faits du jour au lendemain. Une fois que les présidents se sont rencontrés et se sont mis d'accord sur un projet, il fallait convaincre les administrateurs dans chaque association, en parler aux parents et éviter un mouvement de foule trop important, parmi le personnel. Cela a donc pris du temps.

Quels étaient les objectifs de la fusion ?

Les 3 associations se sont trouvées des points communs en fusionnant en une seule. Elles avaient les mêmes valeurs humanistes et une convergence d'objectifs.

La fusion devait permettre de développer les compétences afin d'améliorer l'accueil des personnes handicapées mentales, imaginer des solutions adaptées aux besoins en prévoyant un dispositif d'accueil, d'accompagnement et placer la personne handicapée au centre.

L'accroissement de la capacité d'accueil grâce au nombre important en raison de la fusion permet de faire face aux nouveaux besoins. La diversification des activités a permis également de mieux répondre et respecter les identités de chaque personne handicapée mentale.

Ce n'est pas à la personne handicapée de s'adapter aux établissements mais aux établissements de s'adapter aux personnes handicapées. Il fallait donc élaborer et mettre en œuvre une véritable politique de communication entre les personnes handicapées mentales, leurs familles, les administrateurs, les salariés ainsi qu'avec les administrations de contrôle et de tarification. Avenir Apei doit devenir un véritable partenaire de l'administration en rendant l'organisation plus forte et plus crédible, c'était l'union de la force. Et puis renforcer la représentativité locale.

Bernadette Rodrigues,

a rejoint l'APAEI de la Boucle de la Seine en juin 1996 avant la première fusion en 2000

Depuis que vous avez intégré l'association, qu'est-ce qui a le plus changé ?

La fusion de 2000 a entraîné la restructuration de tous les services et la création du service Ressources Humaines. Ce qui de plus change selon moi, ce sont les méthodes de travail avec les différents fusions. Chaque établissement avait ses manières de faire et ça a été difficile pour eux de s'adapter. De plus il n'y avait plus ce côté familial. Ce qui a été positif dans ces fusions c'est d'abord le fait d'avoir de plus gros moyens et d'avoir un impact plus grand sur les villes aux alentours.



• 2005 : une deuxième fusion pour développer et pérenniser Avenir Apei

En juin 2005, l'association ACSOR « les Glycines » créée le 16 juin 1965, sous la présidence d'Alain Michel, rejoint Avenir Apei.

La mise en place progressive du projet de « fusion-absorption » de l'association ACSOR par Avenir Apei a été marquée par une volonté affirmée de transparence et de dialogue. Les engagements pris par le président, François Barre d'Avenir Apei et Alain Michel, concernant tant la poursuite à l'identique du projet, d'établir le respect des conditions de travail de tous, ont permis que le processus se déroule dans de bonnes conditions.

Cette fusion va ainsi entraîner le début de la professionnalisation d'Avenir Apei : centralisation des différents services à un seul endroit tel que la comptabilité, comme le souligne François Barre, « *Quand j'ai pris la fonction de président, il n'y avait pas de directeur général donc j'étais et j'ovais sous moi 6 à 7 directeurs qui étaient des directeurs d'établissement. Pendant 4 ans, j'ai fait fonction de directeur général en même temps que président, j'avais une préférence en ce moment-là donc j'étais beaucoup disponible pour l'association. Et puis quand on a fait la fusion après Actor, je me suis rendu compte que l'on était assez gros pour mettre en place une direction générale. Mon travail a également consisté à professionnaliser toute la partie administrative de la gestion de l'ensemble de l'association et à mettre en place une structure de directeur. Une fois que l'association s'est dotée d'un directeur général, ça me permettait en tant que président de rester sur un travail de fond et laisser le directeur général gérer tous les problèmes. »*

• 2011 : une troisième fusion pour renforcer l'accompagnement et développer de nouveaux projets adaptés à chaque personne

En 2011, sous la pression de l'ARS, les associations : VPLA « Vivre Parmi les Autres » et Les Papillons Blancs de Conflans fusionnent avec Avenir Apei dans le cadre des mesures de restructuration du secteur médico-social. Ainsi, la fusion s'adapte aux modes de fonctionnement, aux orientations définies par les pouvoirs publics (nouveau schéma directeur départemental, loi HPTJ, CPOM, ...) à une utilisation plus rationnelle des fonds publics.

Le rapprochement des 3 associations a également permis à l'ensemble des demandeurs de se voir offrir des capacités d'accueil plus étendues et plus proches géographiquement. Il a entraîné le développement de nouvelles synergies et l'organisation plus rationnelle (logique) du fonctionnement de l'ensemble des établissements permettant d'améliorer la gestion et les services rendus aux usagers.

■ Françoise Le Borgne

Nous avons apporté à Avenir Apei des finances saines et une offre de service complémentaire avec notre Maison de vie, et notamment ses accueils temporaires qui permettent entre autres à de futurs résidents d'effectuer des stages en internat. Nous avons aussi apporté nos compétences en matière d'accessibilité.

■ François Barre

Je voudrais rendre hommage à tous ces acteurs qui ont travaillé dur pendant plus de 10 ans dès la première fusion en 2000 pour mettre en place une Avenir Apei moderne.

J'ai eu la chance de n'avoir travaillé qu'avec des gens super, c'était une petite équipe mais tout le monde était super. Christine Labeil, était secrétaire du président et du directeur général, elle était hyper efficace. Jean-Michel Cadoret était un très bon aussi, j'en avais pris en tant que directeur des services centraux avant de nommer Yves Le Gall au poste de directeur général. Jean-Michel Cadoret était très bon, il commandait très bien le monde du handicap et il était très intelligent dans son approche du monde du handicap et responsabilisait les personnes handicapées. Jean-Yves Le Gall était très à l'aise avec le monde du handicap. Christian Bachelet a été un élément important, il s'occupait de toute la communication de l'association et le faisait très bien. Jacques Deléan était mon trésorier pendant très longtemps et s'en occupait parfaitement.

• La dévolution d'Un Autre Regard à Avenir Apei en 2015



Michèle Boisdé, devenue Présidente d'Avenir Apei en 2012, va gérer la reprise de gestion de la « MAS Un Autre Regard » après le transfert de l'agrément de gestion à Avenir Apei par l'Agence Régionale de Santé, délégation des Yvelines. La MAS accueille aujourd'hui six personnes en situation de handicap physique.

La fusion permet de développer un autre type d'accueil et de déléguer d'autres sources de financement pour la structure.

■ Nabili Beouch

Avenir Apei a apporté une technicité dans la gestion de la structure, tout en respectant ce qu'est Un Autre Regard « c'est l'autonomie de vie indispensable à l'épanouissement de chaque individu malgré sa différence ».

Les fusions : une réussite ?

■ Jean-Yves Le Gall,

premier directeur général d'Avenir Apei de 2008 à 2019.



Octobre 1996 à septembre 2008 : directeur du complexe

d'accompagnement par le travail ACPRO à Fourqueux (CAT-SAS et Atelier Protégé), octobre 2008 à janvier 2019 : directeur général d'Avenir Apei, nommé par François Barre en septembre 2008.

La création d'Avenir Apei est une réussite ?

Quatre points (parmi d'autres) peuvent être identifiés pour la réussite de ces fusions.

Premier point : le mouvement de fusion-absorption s'est déroulé sur une période assez longue qui aura favorisé l'intégration progressive des différentes cultures associatives et des pratiques professionnelles.

Deuxième point : une méthode de travail installée par l'association dès le début, et qui a permis, par un dialogue constant entre les administrateurs et les professionnels, d'aplanir les quelques difficultés qui n'ont pas manqué de survenir. Par exemple, lors de chaque rapprochement, l'intégration d'une association nouvelle est facilitée par la participation d'une partie de ses membres au Conseil d'Administration d'Avenir Apei.

Troisième point (central) : cette réussite réside dans la communauté de projet et d'objet social entre toutes ces associations fédérées dans le mouvement national de l'UNAPEI.

Quatrième point : Avenir Apei a pu compter sur des administrateurs bénévoles impliqués dans la gestion de l'association (patrimoine, finances, prospective, communication), et engagés dans la supervision des établissements.

L'accompagnement des personnes handicapées mentales dans le but de leur épanouissement et de leur intégration sociale sur tous les plans : affectif, physique, intellectuel, moral et spirituel, et professionnel a été renforcé grâce aux fusions. Les fusions ont également permis l'accroissement de la capacité d'accueil pour faire face aux besoins.

Elles engendrent également une diversification d'activités et des lieux d'accueil pour mieux répondre aux attentes et respecter l'identité de chaque personne handicapée mentale.

On observe donc dans ces différentes fusions des conséquences positives à la fois pour les personnes accompagnées, les bénévoles et les professionnels mais également pour les différentes structures.

Les fusions ont donc permis...

- ... pour les personnes accompagnées, la stabilité et une possibilité de parcours coordonné et pluriel



Progressivement reconnue sur le territoire des Yvelines, l'association a été accompagnée par les instances de financement et de contrôle (ARS, département des Yvelines) et retenue pour la mise en place de projets comme, par exemple, la création de places dédiées aux enfants autistes à l'IME de la Roseraie la rénovation et l'extension de l'Internat de l'IME les Givernes, la création de foyer-logement au Vésinet, la création du Pôle services, l'unité d'enseignement externalisée à l'IME de Conflans-Sie Honorine, etc.

Toutes ces évolutions et changements n'auraient de sens s'ils n'étaient mis au service de la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies par l'association.

Des apporsts pour les personnes accompagnées et également pour leurs familles comme témoignent...

■ Evelyne Cotineau, résidente du foyer de vie Les Monts Blancs sur son vécu

Je suis née à Houilles dans la rue de Verdun dans un hôpital, je m'appelle Cotineau Evelyne Colette. A ma naissance ma levre était ouverte en deux donc mes parents ont eu peur et ce sont mes grands-parents qui m'ont élevée et je ne savais pas boire du lait et donc hôpital avec ma grand-mère pour un mois. J'ai subi une opération du nez et à l'hôpital Broussais j'ai eu deux cathédésis cela se passe sous les bras, un tuyau qui relie le cœur et un appareil j'ai vu mon petit trou et celui-ci est refermé. A cinq ans je ne savais pas parler et donc je faisais des gestes. A l'école Sainte Thérèse à Houilles rue Kléber et ensuite à Montesauvage Sainte Anne avec un massage scolaire et quelquefois je passais le week-end chez maillon et le dimanche pépé venait me chercher chez elle rue Guy Lussac à Houilles. Puis un an ou chômage à la maison.

Rentree à la roseraie en 1973, c'étaient des vieux bâtiments : une salle à manger pour le midi, une blanchisserie, un conditionnement, un atelier pour le bois, une salle pour les pouses et une infirmerie. Puis les années passent, ils construisent un nouveau C.A.T dont une grande salle à manger pour le midi, une blanchisserie où je suis restée 23 ans, un atelier pour apprendre à faire du fromage sur des chaises et j'ai appris, il fallait moullier la came dans l'eau et passer par-dessus et par-dessous et parfois la came se cassait en deux et donc à refaire sa ligne.

Puis un jour j'ai décidé de faire un stage à Chatou aux Courils chemin des Cornelles et j'ai travaillé à l'atelier pour remplir et peser le thé aux différents parfums et les mettre dans un sac blanc avec une étiquette et pour finir dans des cartons et avec la référence. J'ai demandé de ne plus peser le thé et donc je suis passée à l'atelier de la reprographie à 49 ans, c'était très intéressant car il fallait classer des feuilles sur un ordre bien précis. Je suis sortie à 60 ans pour prendre ma retraite. Je suis rentrée au foyer des Monts Carrés le 11 janvier 1994, à la place du foyer se trouvait un grand champ avec un âne et au fond des petites cabanes en bois et quelques fleurs.

De la blanchisserie je voulais voir se construire le foyer donc je me disais un hôtel à 4 étoiles. Un jour avec une ancienne éducatrice réunionnaise qui décide de faire une kermesse et avec l'argent que nous avons eu nous avons pris l'avion dans la nuit pour aller passer deux semaines à l'île de la Réunion et les Réunionnais sont venus au foyer et pour visiter Paris et cela c'était la première fois que je prends l'avion et au retour au foyer il y avait de la neige.

Maintenant la vie a changé car au début se trouvaient peu de retraités et avec les années nous sommes 14 retraités. Pendant 3 ans je faisais porte d'un club le CSA de bonheur et de joie avec gallettes des rois, thé dansant, crêpes, loto, sorties, piscine à Houilles avec un maître-nageur et de la musique on faisait des exercices des bras et des jambes.

A notre disposition au foyer nous avons des activités diverses et au choix de chacun, cheval à Maisons-Laffitte, step avec Betty, avec son avocat Matthieu, sports divers avec Antoine et relaxation avec un autre groupe. Bao Pao avec Abdoula qui est général avec son instrument, Nawel aime les travaux manuels avec un groupe et de temps en temps un gâteau ou des crêpes pour le goûter et aussi des jeux de société et plus tard le foyer va être en travaux pour y faire des chambres en plus car les résidents des Vignes Blanches vont venir chez nous avec leurs éducateurs.

■ Alain et Marie-Thérèse de Cherry

L'année 1999 a été pour nous une année très importante puisque notre fille a fait sa rentrée au foyer « La Maison Les Courils » créé par l'Association « APEI Les Courils » lors de son ouverture le 2 novembre 1999.

Elle travaillait alors au CAT « Vivre Ensemble » géré par l'association Accord.

Voilà que, le 27 novembre 1999, ces associations fusionnaient avec l'APAEI de la Bourde de la Seine.

C'est tout naturellement que nous avons adopté la nouvelle association « Avenir Apeï » admirant, et continuant à admirer le dynamisme et l'efficacité de ses dirigeants successifs et des équipes les entourant. Nous avons vu grandir Avenir Apeï au fur et à mesure des fusions-absorptions, restant fidèle à sa Charte.

Avenir Apeï a eu très vite le souci de réunir anciens et nouveaux membres au cours d'une grande fête annuelle. J'ai eu la chance de faire partie du groupe qui a préparé l'organisation de cette première rencontre intitulée alors Fête des Familles : « Avenir Apeï nous convie à un déjeuner champêtre et à un après-midi festif le samedi 25 mai 2002 ». L'ambiance a été très bonne et est devenue électrique quand un orchestre est venu animer l'après-midi. Chacun a dansé avec énergie ! Depuis ce ballon d'essai, chaque année, dans des lieux différents, souvent au sein d'un établissement, la fête de l'association réunit au printemps cette grande famille que constitue Avenir Apeï.

Depuis quelques années Avenir Apeï vit un double challenge : orientée à son origine vers les problèmes liés principalement au handicap mental, elle accueille désormais une population au profil plus varié, certains ayant surtout des problèmes psychiques. D'autre part, un nombre assez important de travailleurs en ESAT atteint maintenant l'âge de la retraite et c'est bien sûr difficile pour tout le monde.

Nous apprécions beaucoup les orientations prises par Avenir Apeï dans ce domaine : la création des différents pôles et le soin mis à ce que les décisions de rupture avec le monde du travail se prennent avec le minimum de conséquences négatives pour le futur retraité et dans la meilleure entente entre professionnels, futur retraité, parents et familles.

Encore un grand merci à tous, membres d'Avenir Apeï : notre gratitude et notre confiance vous sont bien acquises.

■ Les résidents de la maison de vie Les Courils

Rémi Laurent : « Je suis arrivé en 1999 au foyer La Maison Les Courils. J'ai trouvé ce que je voulais ici. On a tout sur place. Le foyer est très bien. C'est mieux que Vivre-ensemble. »

Romain Rengard : « Le foyer Les Courils nous permet d'apprendre à devenir autonomes et plus tard avoir notre propre appartement. »

Bruno Davroult : « Je suis content d'être à Avenir Apeï. Je me sens bien aux Courils. Avenir Apeï s'est bien occupé de moi. Je suis content de vivre en couple. Je me sens tranquille, libre. J'aime bien mon travail à l'ESAT également. »

Nathalie Genet : « Je suis heureuse à Avenir Apeï et je suis la plus ancienne. Est-ce que l'association sait que je suis en couple ? C'est grâce à vous que je suis en couple. »

■ L'équipe éducative et les résidents du foyer médicalisé le Moulin



Afin de préparer cet écrit pour les 20 ans d'Avenir Apel, nous sommes plongés avec les résidents dans les albums photos du foyer :

Nous nous sommes rappelés des bons souvenirs passés en partenariat avec plusieurs foyers de l'association, et nous nous sommes aperçus, que nous avons participé à beaucoup d'événements en 20 ans.

En feuilletant les albums photos, nous nous sommes trouvées devant les photos, d'un transfert au ski dans le Jura en janvier 2011 avec la MAS, d'un repas convivial aussi organisé avec la MAS. Les souvenirs sont alors remontés et nous nous sommes souvenus des autres fêtes qui avaient eu lieu avec d'autres structures : le foyer de vie Les Vignes Blanches, le foyer de vie Le Point du Jour, ainsi que le foyer des Mésanges.

L'objectif était de partager un moment convivial et festif autour d'un thème exotique, de déclarionner les établissements et services et de permettre aux résidents de côtoyer d'autres personnes. Nous n'oublions pas non plus certains résidents qui nous ont quittés : Frédéric, Christophe, Marianne, Paolo et Géraldine. Toutes nos pensées vont vers eux.

Nous pensons aussi au départ en retraite de notre collègue maîtresse de maison Elsie et nos collègues Joséphe, Anne, Ghilla... qui ont changé de foyer. Nous avons accueilli également de nouveaux résidents : Sandra, Anna, Sandrine et Nicolas qui partagent le quotidien du foyer.

En 20 ans, les résidents du FAM ont investi de nombreuses activités : la pâtisserie, l'art-thérapie, le café et l'opéra gourmand (ce qu'ils apprécient tous), la détente en salle multi sensorielle, la marche en forêt, le tricycle, l'équithérapie...

Ces derniers mois, afin de faire oublier le covid et les différents confinements aux résidents, nous avons customisé le foyer, avec de jolis dessins, faits à la peinture sur les murs. Cela a égayé le foyer...

Il s'en est passé des choses en 20 ans...

● ... pour les professionnels, une mutation culturelle... et des opportunités nouvelles

Par la proximité entre la résidence et la direction générale, les directions, l'engagement des cadres et des personnels (et ceux du siège en particulier qui ont eu à gérer toutes les opérations de fusion, la réorganisation des services et la mise en place de méthodes communes de travail) ; par la continuité de l'action des personnels d'encadrement dans les établissements et services, ces opérations peuvent être considérées comme une réussite, voire qualifiées d'exemplaires.

Avenir Apel s'est inscrite avec succès dans la refondation de l'action sanitaire et sociale installée par la loi dite de 2002-2 qui présentait les obligations. Cette loi a imposé la mise en œuvre de nombreux chantiers, (à coordonner en même temps que les fusions). Parmi ceux-ci, citons : définir un projet personnalisé d'accompagnement pour les personnes accueillies, installer des modes de gestion modernisés via un contrat pluriannuel de financement et de gestion, initier une démarche d'agrément des établissements limitée dans le temps, renforcer la qualité de la prise en charge et son évaluation, soutenir les professionnels dans cette démarche par la création de référentiels-ressources créés par l'ANESM.



Siège social à Carrières-sur-Seine

Durant toute cette période, ces vingt ans, le groupe fonctionnel

Président(e)/directeurs s'est engagé dans de nombreux chantiers : création d'une direction générale et installation d'un siège associatif, refonte des outils de gestion au siège, structuration des équipes comptables et ressources humaines, mise en place des contrats pluriannuels de gestion, ouverture de sections (autisme par exemple), création, mutation et transformation d'établissements ou services (création du Pôle service, travaux d'amélioration ou de création d'établissements), innovation par la création d'outils d'accompagnement (logiciel *Imago* permettant une meilleure gestion du parcours des personnes dans l'association), mise en place du Conseil d'Acteurs de Parcours, etc.

Pour les professionnels, l'association devient un espace d'ouverture et de possibilité d'évolution, de changement professionnel dans un cadre sécurisé. C'est aussi un lieu de rencontres, d'échanges permettant des formations collectives ou des participations à des actions-projets, comme la mise en place du projet « santé », transversal à tous les établissements, la création d'innovation comme le conseil d'acteurs de parcours (la recherche en interne ou en externe d'une solution pour les personnes « sans solution » d'accompagnement).

Les plans de formation ont pu être amplifiés et abondés par les services de collecteurs offrant des possibilités complémentaires de formation au-delà des pourcentages légaux sur la masse salariale.

Avec plus de cinq cents contrats de travail, les instances représentatives du personnel ont été mises en place sur le modèle suivant : Comités d'Hygiène et de sécurité au travail et délégations personnel maintenus dans les établissements, création d'un comité d'entreprise pour l'association. (Ces instances ont été récemment reformées dans les cadres des nouvelles dispositions réglementaires par la mise en place de Conseil Social Economique (CSE) locaux et centralisés).

C'est dans le respect de la vie de chaque établissement, animé par une équipe de direction, bientôt organisée en pôles « métiers » (enfance, travail, hébergement, insertion sociale) que s'est développé l'esprit managérial dans l'association. Une vision commune, une action de proximité, un contrôle régulier des délégations lors de comités de gestion établis de manière paritaire entre les administrateurs et la direction de l'établissement, la direction générale, chacun dans son rôle.

Des apports pour les professionnels comme témoignent...

■ Yamina Burel, coordinatrice de parcours Centre d'Habitat Horizons

C'est en toute humilité que le témoignage que ces 20 années d'expérience m'ont apporté la possibilité d'exercer un métier qui enseigne la valeur du temps (le présent partagé avec les personnes, les professionnels qui se succèdent) mais aussi l'opinement quand tout se compléxifie. Lorsque l'énergie et la magie d'une rencontre donnent envie de croire que tout est possible. L'expérience accrôit, déploie les capacités d'adaptation et de détermination au service des personnes accompagnées.

■ Bernadette Rodrigues, assistante RH au siège

En 1996 j'ai été embauchée en CDD en tant que secrétaire d'accueil, qui a par la suite évolué en CDI. En 2003 du fait de la fusion et de la restructuration des services j'ai pu intégrer le service Ressources Humaines. Ce qui est intéressant c'est que ces services sont nés grâce aux moyens des autres établissements. C'est-à-dire que dans un service il y avait plein de salariés venus d'autres établissements, ce qui créait une mixité et une autre organisation de travail. Tout cela m'a permis de beaucoup évoluer. Ces fusions ont donc été une bonne chose puisque ça nous a permis de se fixer un vrai challenge, d'évoluer et pour ma part de monter au service des Ressources Humaines et d'acquérir plus de compétences.

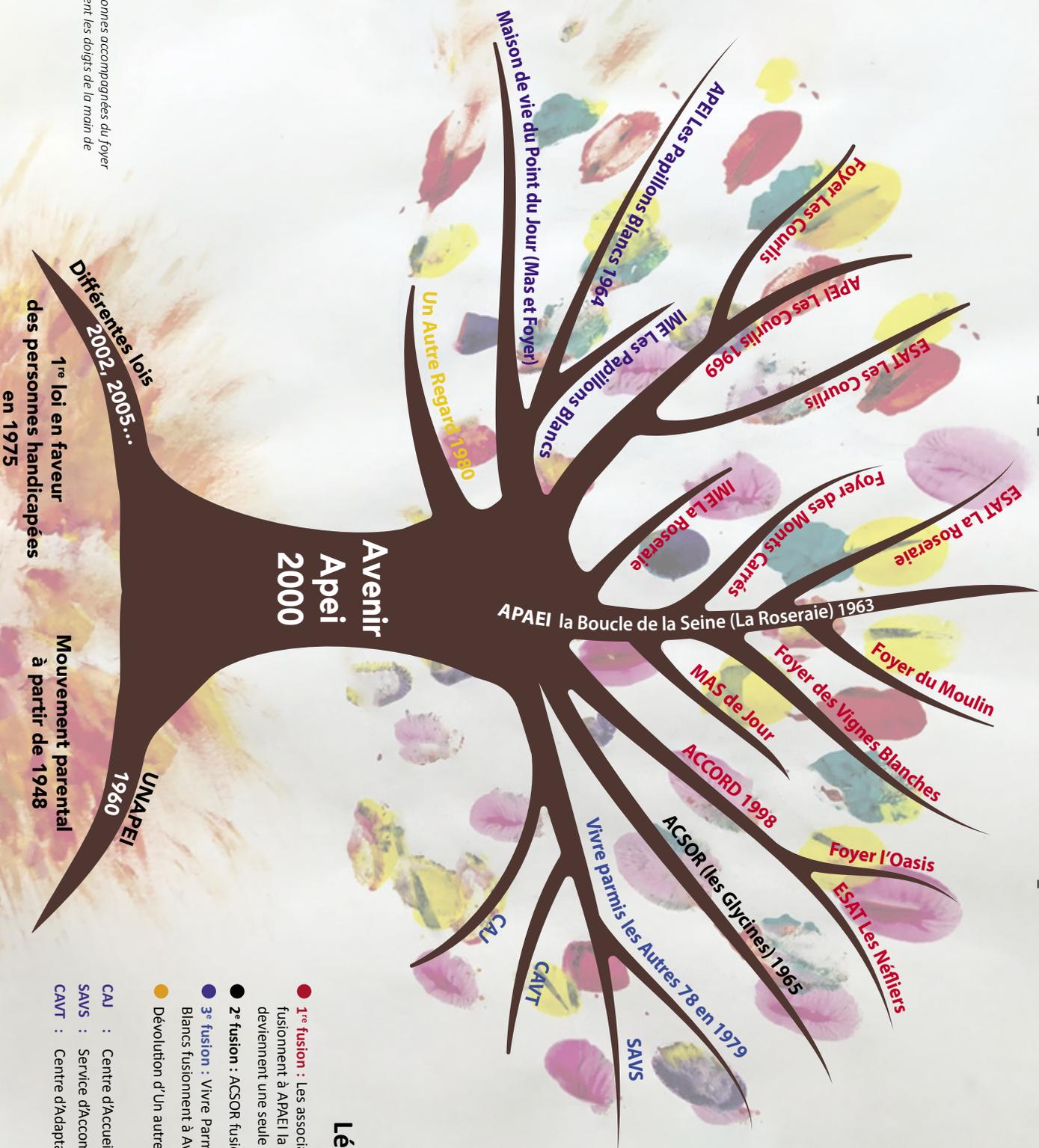
■ Aurore Guinet, cheffe de service médico-social au Pôle accompagnement professionnel

J'ai fêté mes 18 ans chez Avenir Apel. En effet, j'ai commencé à travailler chez Avenir Apel en tant que montatrice, après avoir pu passer un CQFMA, j'ai pu construire la SAS Les Courlis, passé un diplôme d'ETS, eu un poste d'ETS à la SAS, passé un CAFRRUI, vu se mettre en place le Pôle accompagnement Professionnel et eu un poste de chef de service sur le Pôle. Ainsi, j'ai eu 3 diplômes, 3 postes, 3 accompagnements différents, de nombreuses rencontres et d'histoires à raconter, Avenir Apel est une belle aventure professionnelle ! Elle m'a permis d'avoir accès à plusieurs formations qui m'ont fait évoluer et mépanouir dans mon travail. J'ai pu rencontrer des personnes de tous horizons, certaines sont devenues des amis et d'autres des mentors.

■ Sylvie Kalyniak, cheffe comptable au siège

C'est le 10 mai 1999 que je commence en tant que secrétaire-comptable au sein du Foyer d'hébergement La maison Les Courlis de Montesson ; établissement neuf, ouvert le 2 mai 1999 et créé par l'association APPE Les Courlis. C'est une aventure enrichissante car tout est à organiser, construire. J'ai fait partie de l'équipe du foyer pendant 13 ans. J'y ai travaillé avec différentes directions et chefs de service (M^{me} Simon, M^{me} Kummel, M^{me} Figuinha, M^{me} Amadei, M^{me} Racine, M. Garconnet, M^{me} Jaqali). J'espère n'oublier personne ! J'y ai côtoyé au quotidien les résidents et leur famille, les différents personnels de l'établissement, etc. Au mois d'avril 2012 : création du pôle comptabilité centralisé au SIÈGE. Nous avons été plusieurs comptables, basés auparavant en établissements, à intégrer le Siège à cette date.

• Développement d'Avenir Apei



Légende :

- 1^{re} fusion : Les associations ACCORD et APAEI Les Courtils fusionnent à APAEI la Boucle de la Seine (La Roseraie) et deviennent une seule association : **Avenir Apei**
- 2^e fusion : ACSOR fusionne à Avenir Apei en 2005
- 3^e fusion : Vivre Parmi Les Autres et APEI Les Papillons Blancs fusionnent à Avenir Apei en 2011
- Dévolution d'Un autre Regard à Avenir Apei en 2015

- CAJ : Centre d'Accueil de Jour
- SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- CAVT : Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail

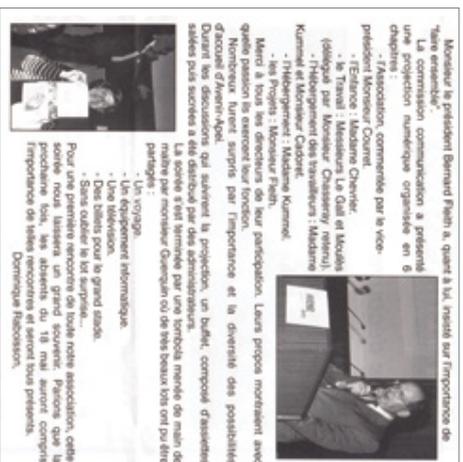
Arbre inspiré du travail des personnes accompagnées du foyer le Moulin. Les feuilles représentent les doigts de la main de chaque résident.

• **Le rôle central des instances de gestion et des présidences**

Les différents Conseils d'administration, bureaux, et présidences qui se sont succédés ont permis l'édification d'une organisation stable et innovante.

Chaque présidence a apporté son « angle de vue », imprégnant de sa personnalité les orientations stratégiques ou les règles de fonctionnement entre les établissements et l'association : préserver la culture de chaque association, créer de nouveaux établissements et services, renforcer les plus anciens, les rénover, créer un siège social, développer les démarches qualité, structurer l'association en pôles de services, engager l'association sur son environnement en développant une communication modernisée, organiser des fêtes (fête de l'association, la fête de Noël,...) et des temps d'échanges (séminaires, assemblée générale,...) pour partager et créer une cohésion avec tous les acteurs de l'association (...). Sept Présidents (es) se sont engagés dans la création d'Avenir Apei au cours de ces vingt-deux ans (incluant la période de préparation), et depuis la création, en 2000, quatre Présidents et une Présidente se sont succédés jusqu'à la situation actuelle.

Ainsi, par l'apport spécifique de chaque association et leur œuvre commune, **Avenir Apei peut aujourd'hui offrir, à tous les âges de la vie, grâce à des établissements et services complémentaires et diversifiés, un cadre d'accompagnement adapté aux personnes souffrant d'une déficience intellectuelle et plus récemment d'une maladie mentale ou de déficience respiratoire** (cf. nouveau projet associatif). Ce que chacune indépendamment n'aurait pu réaliser de cette manière et avec cette diversité.



Bernard Fleith appelle à « faire ensemble », le vendredi 18 mai 2001 lors de la 1^{re} rencontre des élus et de toutes les composantes de la nouvelle association Avenir Apei.

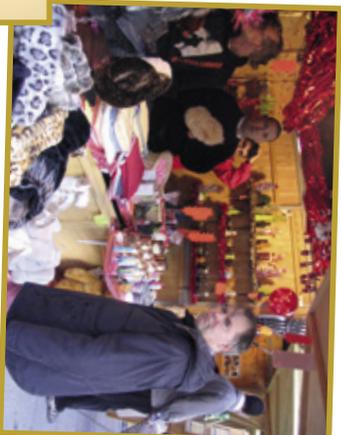
	Bernard Fleith	1999 à 2001
	Bernard Courret	2001 à 2004
	François Barre	2005 à 2011
	Michèle Boisdé	2012 à 2016
	Jean-Michel Retter	depuis 2017

Les présidents d'Avenir Apei depuis sa création



20 ans d'histoire ...





20 années d'évolution de l'image d'Avenir Apei

La communication d'Avenir Apei: une communication au service d'une cause d'intérêt général

En février 1995, Bernard Fleith évoque dans l'édito du premier journal "La Roseraie – infos", le premier acte de communication identifié depuis la création de l'association.

« Au siècle de la communication, nous ressentons tous avec force le besoin de connaître, de savoir, de participer. Une enquête à propos des efforts réalisés dans ce sens au sein de notre association fait ressortir une certaine insuffisance et une demande générale pour la mise en place d'un moyen d'information adaptés. La réponse à ce vœu que partage pleinement notre conseil d'administration est « INFOS LA ROSERAIE » où chacun pourra s'exprimer et trouver réponse à ses interrogations. »



La communication apparaît ainsi comme une force et un outil qui permet de faire connaître, apporte du savoir et permet également la participation des acteurs de l'association. Bien que les propos de Bernard Fleith apparaissent comme le 1^{er} acte de communication de l'association, on observe toutefois depuis 1963 une évolution importante de l'identité à travers les différents supports de communication :

... des projets,
des actions, etc.

Années 1970

Association de Parents et Anciens d'Élèves Handicapés de la Boucle de la Seine
C. P. 75001 PARIS 17^{ème} SE

14, ROSEBAIE -
27, rue de Général Luder
75001 - CARRIERS-SUR-SEINE
TE. 48.17.40

CHIFFRETEL 019 422211 - 34 27 9129 1971

Institut Médico-Pédagogique et Professionnel
de la Boucle de la Seine
45 61 12 39 70 PARIS
27, rue de Général Luder
75001 - CARRIERS-SUR-SEINE
TE. 48.17.40

Années 1980

APPEL DE LA BOUCLE DE LA SEINE
LIEU - ROSBAIE - CAT - POUVEY

LA ROSERAIE
27, rue de Général Luder
75001 CARRIERS-SUR-SEINE

Années 1980

APPEL DE LA BOUCLE DE LA SEINE
LIEU - ROSBAIE - CAT - POUVEY

LA ROSERAIE
27, rue de Général Luder
75001 CARRIERS-SUR-SEINE

Années 1990

APPEL DE LA BOUCLE DE LA SEINE
LIEU - ROSBAIE - CAT - POUVEY

LA ROSERAIE
27, rue de Général Luder
75001 CARRIERS-SUR-SEINE

Evolution de l'image de l'APPEL de la boucle de la Seine depuis sa création en 1963 jusqu'à la fusion absorption en 2000

Avenir Apeï, un nom en cohérence avec les associations qui la composent

Suite à la première fusion en 1999, une commission communication a été créée pour faire connaître la nouvelle identité de l'association et fédérer les associations qui composent Avenir Apeï.

Le 1^{er} logo né de la fusion inclut les logos des associations qui ont fusionné en 1999 et symbolise le regroupement (l'appartenance) :



• 2001 : « Notre logo une affaire sérieuse »

Pour renforcer l'image de la nouvelle association sous l'identité d'Avenir Apeï, un appel à participation pour créer le nouveau logo a été lancé aux acteurs de l'association dans le Journal d'« AVENIR ÉCHOS » N° 1. Le processus du choix de logo a été également participatif :

appel

aux CREATIFS :

L'association est à la recherche d'un représentant sa spécificité dans le cadre de son action médico-sociale.

“ SIGLE “

“ Dessinateur humoristique “

permettant d'illustrer et d'animer les pages de notre bulletin : AVENIR ECHOS

Sans lancer un concours à ce sujet, tous ceux d'entre vous qui ont des idées peuvent les communiquer à Madame QUEMA au siège de l'association.

Merci à tous les artistes pour leurs œuvres,

En remerciant le bulletin, exposez en bas de cette page avec votre vote à :

AVENIR APEI

Vous aideriez le conseil d'administration à faire le choix définitif du logo de notre association

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Bulletin réponse

NOM :

Prénom :

Mais vote au point sur les logos N° 1

Avenir Apeï exprime une identité renforcée et réunie, uniforme avec son nouveau logo en 2001. Le logo est considéré comme « fédérateur » et permet à l'association d'exprimer « une image unique » ouverte sur l'avenir. Le nouveau logo marque ainsi la volonté de l'association de continuer à faire vivre ses valeurs et son projet pour et avec les personnes en situation de handicap et leurs proches. Le logo choisi sera publié dans le n° 5 d'AVENIR ÉCHOS publié en mars 2001 après concertation et sera utilisé durant 16 années.



Bernard Courret à propos du nouveau logo en 2001

Construction d'une identité et d'une image positive basée sur la défense de droits humains

La défense des droits des personnes handicapées portueuses d'une déficience intellectuelle, passe ainsi par la manière de mettre en place des actions de communication engagées. Il a fallu donc mettre en place un plan d'action pour le développement de l'image de l'association comme nous l'explique **Christian Barchelet** :

« J'ai assuré au sein d'Avenir Apeï la vice-présidence chargée de la communication dont la mission fondamentale a été de représenter les Personnes Handicapées Mentales et leurs familles; moyen également pour l'association de communiquer sur son existence, ses valeurs, ses orientations, ses projets et qui a permis également de développer les relations médias, les partenariats et les réseaux. À ce titre j'ai travaillé au sein d'une « commission communication » composée d'administrateurs, de bénévoles et de professionnels à l'élaboration de plans et de stratégies de communication sur des thèmes récurrents tels que :

- L'information à destination des parents, des professionnels, de nos bénéficiaires, de nos amis et des élus des communes environnantes; journal « Echos d'Avenir », site internet...
- L'affirmation de notre identité: charte graphique signalétique institutionnelle et signalétique adaptée (repérage des lieux de vie par nos bénéficiaires);

- La sensibilisation du public au monde du handicap; forums, CCAS, CCA (médiats, gazettes municipales...);
 - La solidarité entre les familles et les professionnels avec la fête de l'association (moment de détente et de convivialité qui a réuni chaque année pendant 20 ans, 400 personnes) ;
- Les travaux de la commission Communication se concentrent donc sur différentes thématiques: l'information, la solidarité entre les familles et les professionnels, l'affirmation de l'identité d'Avenir Apeï et la sensibilisation des gens au monde du handicap.

• La communication : un outil au service de tous les projets de l'association

La communication d'Avenir Apeï est devenue un enjeu stratégique, concrète et opérationnelle. Le projet associatif approuvé en juin 2017 par l'assemblée générale a présenté la communication comme un axe de travail important !

Une véritable réflexion sur la communication institutionnelle a été définie avec divers acteurs à mettre en place tels :

- la création d'un site internet « avenirapei.org »; Le site internet ouvert à tous avait pour but de montrer la richesse de chacun d'Avenir Apeï, faire connaître chaque établissement et leur spécificité. Cet outil a permis à l'association de moderniser son identité visuelle pour informer et se faire connaître.
 - la mise à jour de la charte graphique,
 - la création d'un nouveau logo,
 - la modernisation de l'Echos d'Avenir, etc.
- ont été les projets lancés en 2017 pour développer la communication de l'association.

• Un nouveau logo, un nouvel élan

En 2017, Avenir Apeï redéfini son identité visuelle en proposant un nouveau logo moderne, épuré, et en adéquation avec ses missions et ses actions.



« L'idée d'une redéfinition de notre identité visuelle est apparue pour intégrer pleinement l'ensemble des associations qui se sont ensuite jointes à Avenir Apeï :

- ACSOR, de Saint-Germain-en-Laye, en 2005;
- l'AJPEI les Popilians Blancs de Conflans-Sainte-Honorine en 2011;
- l'association Vivre Parmi Les Autres -78, de La Celle-Saint-Coud, en 2011. », extrait titré de la charte graphique actuel d'Avenir Apeï.

Le nouveau logo reprend la palette de couleurs et les bons-hommes représentant l'accompagnement et l'accompagnement du logo d'Unapei. Il sauvegarde toutefois l'identité par la conservation

de la couleur bleue de l'ancien logo, progressivement devenue représentative de l'association, et la transformation de la flèche en un « chemin » symbolisant le parcours et l'accompagnement assuré par l'association.

Avenir Apei est aujourd'hui connu par toutes nos personnes accompagnées et tous les professionnels. Le travail n'est néanmoins pas fini, nous continuerons à développer les outils de communication et intégrer dans notre communication toutes nos parties prenantes pour qu'elles se sentent appartenir à l'association.

• La professionnalisation de la communication

Pour continuer à renforcer l'image de l'association et démultiplier l'impact de ses actions de manière forte et efficace **tout en valorisant les actions des différents établissements, Avenir Apei a professionnalisé sa communication par :**

- un processus d'unification des supports de communication pour présenter l'association ;
- le recrutement d'un professionnel à plein temps pour dynamiser la communication d'Avenir Apei afin d'informer plus efficacement nos publics.

• Une évolution importante visible sur le territoire des Yvelines

La communication a une place considérable dans le développement de l'association car, elle lui permet en effet d'être visible en tant qu'acteur majeur et incontournable du handicap sur le territoire des Yvelines. La représentation d'Avenir Apei dans différentes



instances partenariales se renforce de jour en jour grâce aux rendez-vous avec les élus régionaux, locaux, nationaux (Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, qui a visité en 2019, le FAM le Moulin, le MAS de Jour la Rose et le foyer les Monts-Blancs). Le partenariat avec les associations locales et avec l'Unapeis se poursuit pour permettre et le développement des projets en faveur des personnes en situation de handicap.

Christian Bachelet

« Pour continuer à faire évoluer l'image d'Avenir Apei, il faudra poursuivre la réflexion sur de nouveaux projets, développer le sentiment d'appartenance... d'abord interne, poursuivre les actes d'inclusion des personnes handicapées dans la cité et affirmer notre identité... »

Le journal d'information en perpétuelle évolution

« La Roseiraie – infos » (1995), l'Avenir Échos (2000) et l'Échos d'Avenir (2018), autant de noms pour appeler le journal d'information d'Avenir Apei. Il informe sur la vie de l'association et de ses établissements. Il est diffusé à la fois en interne et à l'externe et n'a cessé d'évoluer et de se moderniser pour valoriser les personnes handicapées, faire connaître les établissements, faire découvrir les différents projets, porter à connaissance les nouvelles pratiques de l'association...

Le journal d'information est aujourd'hui l'outil de communication incontournable et indispensable pour communiquer auprès de tous les publics d'Avenir Apei.



« La Roseiraie Infos » est le premier journal d'information de La Roseiraie édité en 1995. Il proposait des contenus sur la vie de l'association. Premier acte de communication de l'association avant la première fusion. Il était de 4 pages recto-version A4. Ce journal a été publié jusqu'en 1999.



« Ce bulletin qui est "votre" bulletin devrait nous y aider. N'hésitez pas à l'utiliser pour dire ce que vous pensez, ce que vous écoutez sera de plus en plus une préoccupation majeure pour notre conseil d'administration et pour tous ceux qui, de près ou de loin, participent à la bonne marche de l'association », indique Bernard Fleih dans l'édition du premier Avenir Échos. Créée en 2000, suite à la première fusion, Avenir Échos sous format A4 recto-verso était destiné aux familles, amis et les salariées de l'association.



Des appels à participer aux projets de l'association sont annoncés dans le N° 2 d'Avenir Échos, les parents et amis sont ainsi appelés à participer à la vie de l'association et à proposer des idées pour la création du nouveau logo.



Changement de couleur pour Avenir Échos N° 5, on est passé d'une couleur verte à une couleur bleue pour marquer le développement et la nouveauté. Le numéro met en lumière également le nouveau logo de l'association qui est exposé dès la première page du magazine.



Retour de la couleur verte pour Avenir Échos N° 15 publié en 2003. Le titre du journal est accompagné d'un sous-titre : « La lettre de l'association de parents et d'amis de personnes handicapées mentales ». C'est un journal dynamique avec un logo et des photos en noir et blanc qui illustrent les textes, cela marque la première évolution du magazine...



À partir de 2003, l'Avenir Échos n'a cessé d'évoluer : changement de forme, de couleurs, photos en couleur, augmentation du nombre de pages, développement de la ligne éditoriale, développement d'un contenu plus large et changement de nom « Échos d'Avenir » dans l'édition N° 60... Un nouveau format voit ainsi le jour en 2019.

Le nouveau journal Échos d'Avenir est un document d'information qui représente mieux l'image d'Avenir Apei, il est davantage documenté, incluant des articles de fond sur les établissements de l'association.

Les numéros sont plus étoffés (de 28 à 38 pages en couleur). Ils suivent l'actualité et de nouvelles rubriques « vie des établissements », « vie associative », « focus », « dossier », « parole aux parents » valorisent les acteurs de notre association et donnent la parole à chacun d'entre eux !



Focus sur Henri Jousseau



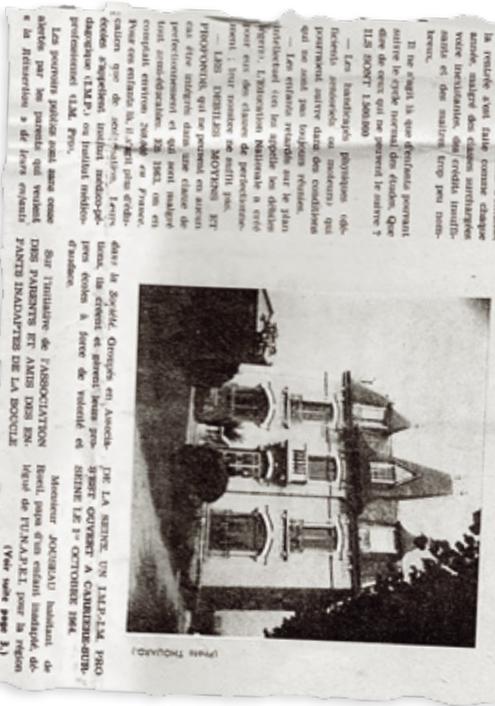
Henri Jousseau est né en 1912. Il s'est engagé dans le milieu du handicap en participant à la création de l'association APAEI de la Boule de la Seine (La Roseraie) en 1964. Il a été vice-président dès la création de l'association. Père d'un enfant handicapé nommé « Michel ». Il a lutté pendant plus de 20 ans pour le droit et la liberté des personnes handicapées mentales dans le département des Yvelines.

Il a été président de l'APAEI Boule de la Seine de 1965 à 1977 sur le site de La Roseraie. Il est considéré comme un des présidents fondateurs de la Roseraie dont la devise était :

“ **Accueillir les enfants comme ils sont et les garder aussi longtemps que nécessaire** ”

ALTTITUDES

TOUS LES ENFANTS N'ONT PAS DROIT A LA MÊME RENTRÉE SCOLAIRE...



Pour rendre hommage à Henri Jousseau le nouveau bâtiment du site de La Roseraie sera baptisé « Espace Henri Jousseau » le samedi 18 septembre 2021 lors de la fête des 20 ans de l'association.

Interview publiée dans le journal catholique local de Rueil-Malmaison ALTTITUDES N° 28 d'Octobre 1965. L'entretien a été réalisé par Madame Salzberg, journaliste, mère elle-même d'un enfant handicapé et membre des groupes de parents ayant participé à la création d'Apeei.

Suite de l'article

ALTTITUDES

Tous les enfants n'ont pas droit à la même rentrée scolaire

persistente, administrateur de « La Roseraie », ancien directeur l'Institut à Neuilly, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer pour les fêtes d'été et d'automne à l'initiative de M. Jousseau.

— Pourquoi ne me diriez-vous pas comment se passe la rentrée ?

— La rentrée se passe bien, mais il y a encore de nombreux problèmes à résoudre.

Les enfants ont une rentrée scolaire qui est différente de celle des autres enfants. Ils ont des problèmes de santé, de comportement, de langage, etc.

— Mais il y a encore de nombreux problèmes à résoudre ?

— Oui, il y a encore de nombreux problèmes à résoudre.

Il y a encore de nombreux problèmes à résoudre. Les enfants ont des problèmes de santé, de comportement, de langage, etc.

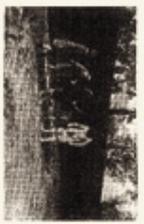
— Mais il y a encore de nombreux problèmes à résoudre ?

— Oui, il y a encore de nombreux problèmes à résoudre.

Il y a encore de nombreux problèmes à résoudre. Les enfants ont des problèmes de santé, de comportement, de langage, etc.

— Mais il y a encore de nombreux problèmes à résoudre ?

— Oui, il y a encore de nombreux problèmes à résoudre.



Les enfants ont une rentrée scolaire qui est différente de celle des autres enfants. Ils ont des problèmes de santé, de comportement, de langage, etc.

Il y a encore de nombreux problèmes à résoudre. Les enfants ont des problèmes de santé, de comportement, de langage, etc.

Il y a encore de nombreux problèmes à résoudre. Les enfants ont des problèmes de santé, de comportement, de langage, etc.

— Mais il y a encore de nombreux problèmes à résoudre ?

— Oui, il y a encore de nombreux problèmes à résoudre.

Il y a encore de nombreux problèmes à résoudre. Les enfants ont des problèmes de santé, de comportement, de langage, etc.

Il y a encore de nombreux problèmes à résoudre. Les enfants ont des problèmes de santé, de comportement, de langage, etc.

Il y a encore de nombreux problèmes à résoudre. Les enfants ont des problèmes de santé, de comportement, de langage, etc.

Et maintenant ?

Il y a 60 ans, il y avait tout à faire

Au cours des années, constructions, créations, fusions se sont succédé et l'on pourrait penser qu'il n'y a plus rien à inventer, que tout a été dit. Des lois ont été promulguées, qui ont hissé peu à peu la personne handicapée au rang de citoyenne. On lui a reconnu des droits, on a affirmé son autodétermination, reconnu son statut de sujet et non plus d'objet.



Ce qui n'a pas changé, c'est l'injustice. Ce gouffre qui sépare nos vies de celles de nos enfants.

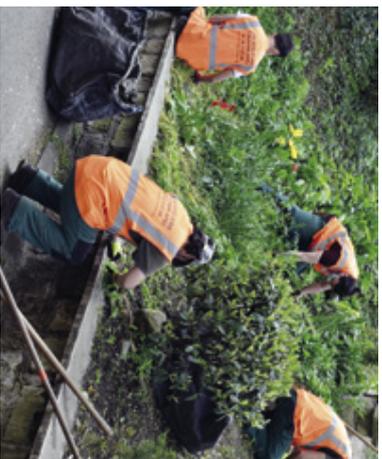
L'énormité de cette injustice ne se guérit pas, ne se compense pas. Révoités étaient les parents d'hier, révoités nous sommes aujourd'hui. C'est pourquoi le chantier n'est jamais terminé. L'ouvrage est toujours en cours.

Que reste-t-il donc à faire ?

Dans les IME d'aujourd'hui, on crée des unités d'enseignement externalisées où nos enfants vont à l'école de la République et côtoient les enfants non handicapés, leurs frères mal connus.

Demain, on multipliera ces unités, en primaire, au collège, au lycée.

Dans les ESAT d'aujourd'hui, on prépare davantage de travailleurs dans le travail en entreprises. Demain, on le fera plus encore. Demain, nos ESAT recevront des personnes non travailleuses pour leur permettre de découvrir le travail à leur niveau.



La société d'aujourd'hui parle d'inclusion, donne le droit de vote aux personnes handicapées intellectuelles et psychiques, revendique le droit à la scolarisation, au travail en milieu ordinaire, évoque enfin leur vie sentimentale, leur droit à la sexualité : oui, les choses bougent, les esprits évoluent.

demain, les enfants d'IME seront accueillis et initiés en ESAT par leurs pairs plus âgés. Demain, on organisera des formations pour les travailleurs, car eux aussi ont droit à l'évolution professionnelle, à la recon-version, à la montée en compétence. Dans les internats, foyers de vie, MAS, FAM d'aujourd'hui, on tente de s'ouvrir sur la société, on prend en compte la vie affective*, on se demande comment favoriser la citoyenneté. Finis les foyers « occupationnels ».



Demain, les personnes qui le souhaitent iront voter ou accompagneront leurs amis qui voteront, on développera des activités nouvelles, on tournera des films, on organisera des fêtes pour que tous se rencontrent. On favorisera les amitiés, les amours. On généralisera l'usage du Makaton, ce mode de communication ludique qui permet aux non-parlants d'échanger avec les autres.



Dans les foyers de travailleurs d'aujourd'hui, on se pose la question de la parentalité, tabou depuis toujours, on regarde l'épousement au travail comme le début d'autre chose et non plus un échec ou une déchéance. On aide les travailleurs à préparer la retraite et à rester dans une dynamique.

Demain, les travailleurs parents pourront recevoir leurs enfants, on veillera à ne pas séparer les couples.



Demain, on aménagera des lieux de vie plus intégrés dans la cité. On permettra aux travailleurs fatigués de s'occuper autrement, et aux travailleurs retraités de ne pas se retrouver isolés. On donnera aux personnes non seulement le droit d'être, mais le droit d'être élu, au sein des communes par exemple.

*Un livret est réalisé par Avenir Apel sur la vie affective et sexuelle des personnes. Il est disponible sur le site d'Avenir Apel, ou sur demande au Pôle Services.

Les CAJ et CAVT, permettant à des jeunes de dévoluer à leur rythme et de préparer tranquillement leur avenir sont la preuve que des passerelles sont nécessaires. Finalement, l'écarté entre les secteurs, finis les parcours tout tracés et les passages d'étapes au forceps : aujourd'hui nos pôles fraîchement créés doivent travailler ensemble, tisser des liens, se coordonner pour envisager le parcours des personnes qui, aux moments clés de leur vie, ne passeront plus violemment d'un monde à l'autre comme cela s'est fait durant des décennies. Elles emprunteront des passerelles, vivront des transitions sécurisées, élaborées par des professionnels qui se concentrent.

Aujourd'hui, nous tentons de faciliter l'accès aux soins des personnes, grâce à notre Plan Santé. Demain, nous développerons l'information, la prévention, nous permettrons aux personnes de se soigner aussi vite et bien que tous les citoyens, et de profiter des avancées de la recherche.

Nous entrons dans une ère de mutualisation et allons la vivre pleinement, grâce à notre Pôle Services, cet outil formidable créé ces dernières années, qui relie tous nos établissements et services et par là-même va contribuer à réparer des parcours abîmés, à donner chair à notre projet associatif.

Car Avenir Apel est déjà en route pour demain, avec dans les bagages de son projet associatif toutes ces nouveautés, à commencer par la possibilité pour les personnes accueillies d'adhérer à l'association, et de voter si elles le souhaitent lors de l'assemblée générale.



Ce qui n'a pas changé, c'est notre ambition, à nous parents, la seule manière de rendre la révolte productive. L'ambition de rendre nos enfants heureux. Grâce à des professionnels inventifs et motivés, pleins d'idées.

Demain, c'est-à-dire tout à l'heure.



■ Agnès Avigdor

J'aideux enfants, dont un jeune homme accueilli au foyer du Point du Jour à Conflans. J'ai beaucoup appris au fil du chemin de mon fils, depuis son entrée à 6 ans à l'IME les Glycines.

Je crois fermement que nous ne devons jamais nous résigner à ce que nos enfants n'acquiescent pas ou bonheur. Le gîte, le couvert, la protection ne suffisent pas. Ils ont droit à la joie, à l'amour, au plaisir d'apprendre, à n'importe quel âge et quel que soit leur niveau de compréhension. Ce qui fera bondir en avant nos associations, c'est l'amélioration et l'établissement de pôles et l'ouverture vers l'extérieur. Ce que nous avons entrepris avec le Pôle Services et les premières activités transversales, telles que le Bao Pao. Mais il faut faire toujours mieux.

Des projets illustrant Avenir Apei !

Réponses au Grand-Jeu Concours les 20 ans d'Avenir Apei

L'association a invité de février à août 2021 toutes les personnes accompagnées et les équipes de tous les établissements à lui envoyer une photo, une peinture, un dessin ou encore un portrait de ce que représente pour eux Avenir Apei. L'occasion pour chacun d'entre eux de s'exprimer sur l'association. Voici quelques projets :



Foyer de vie les Monts Blancs

" J'Ave a dream "

Que nous soyons Acteurs de notre vie...
pour cela, Valorisez-nous
pour que nous puissions exprimer nos Envies!
Il est Normal et Nécessaire
que nous vivions dans une société plus Inclusive.
Si l vous plaît, nous avons besoin de Respect!
Pour mieux décider, Accompagnez-nous
afin de construire notre Projet de vie,
mais surtout, Ecoutez-nous
et tous ensemble, Innovons !!!

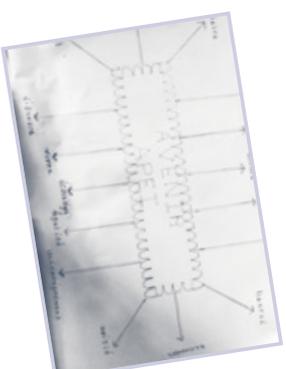
Nathalie et Marie-Noëlle Genet



Tableau réalisé par l'IIME La Roseraie



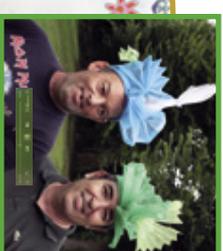
SAS Les Courtils



Gisèle Lacroix,
travailleuse
à la Roseraie

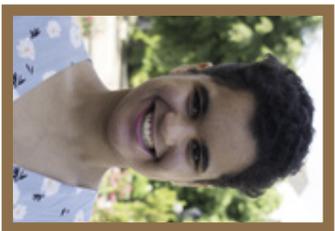


Pôle habitat



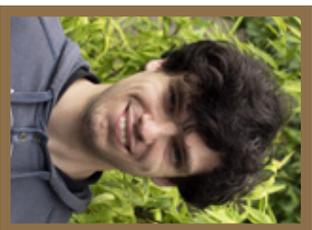
D'autres projets tels que des vidéos (de l'IIME La Roseraie, du rôle habitat et des travailleurs de l'ESAT La Roseraie) nous ont été envoyés et seront présentés lors de la fête des 20 ans le 18 septembre 2021.

Merci à tous les participants ! Vos œuvres ont du sens et portent les valeurs fortes d'Avenir Apei : solidarité, tolérance, citoyenneté. À travers ce que représente pour vous Avenir Apei, nous nous rendons compte de la diversité et de la richesse de l'accompagnement d'Avenir Apei. Chacun d'entre nous permet à l'association d'évoluer et lui apporte une force considérable pour la poursuite de ses projets pour et avec les personnes en situation de handicap.



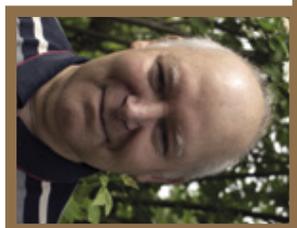
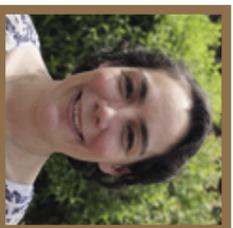
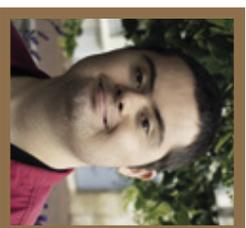
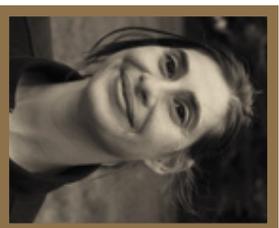
« Je pense qu'Avenir Apei a appris à conjuguer « croire en ses rêves » à tous les temps... elle y a cru, elle y croit et elle continuera d'y croire... et toujours pour les réaliser ensemble ! »

Christian Bachelet



« Avenir Apei est dynamique, qui s'adapte aux besoins des personnes accueillies et à son environnement. »

Françoise Le Borgne



« Avenir Apei est pour les personnes accompagnées, la stabilité et une possibilité de parcours coordonné et pluriel sécurisé. »

Jean-Yves Le Gall

Tous acteurs d'Avenir Apei

Dans le cadre du 20^e anniversaire d'Avenir Apei, la photographe Victoria Rangelova a réalisé des portraits des acteurs de l'association de février à août 2021.

Voici le sourire de quelques-uns de nos personnes accompagnées, des parents, bénévoles, salariés qui font vivre quotidiennement notre association ...



« Avenir Apei représente des gens, les gens sont sympa. »

Yoann Devits

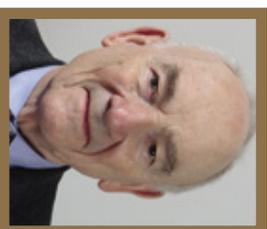
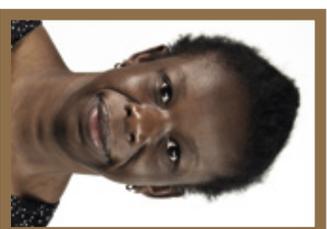
« Avenir Apei nous aide. Elle représente les familles, les travailleurs. »

Julien Steenbrudde



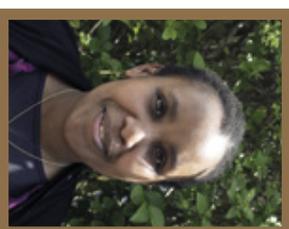
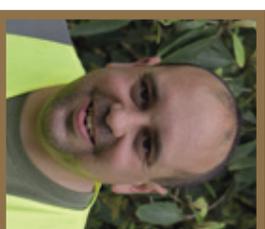
« Avenir Apei, c'est accompagner et réfléchir ! »

Aurore Guinet



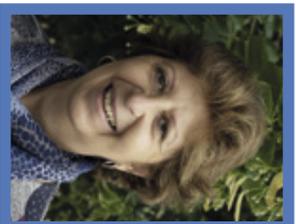
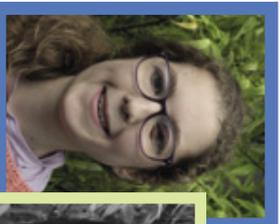
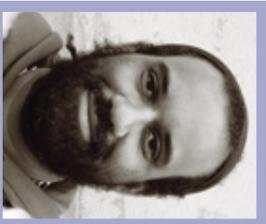
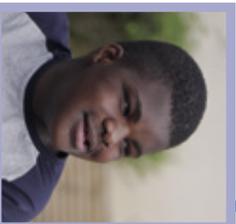
« Le mot « Avenir » définit bien pour moi l'évolution de l'association, car on doit connaître son passé pour bien appréhender le présent et anticiper le futur. Le mot passé est présent par les établissements, par les personnels, les parents, les personnes handicapées. APEI représente plutôt l'histoire, l'origine du mouvement parental. »

Jean-Michel Cadoret



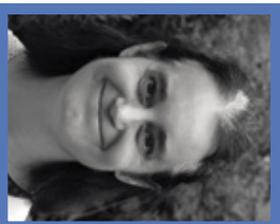
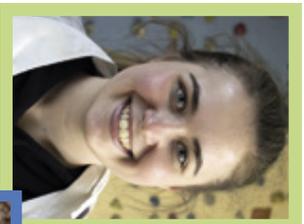
« Je suis content d'Avenir Apei. 20 ans ça fait beaucoup. Pour moi l'association représente le foyer Les Courtils. Elle représente tout le monde. Sans l'association je ne serais pas ici. On n'aurait pas une chambre. Avenir Apei nous aide, elle met des règles... merci. »

Guillaume Roy



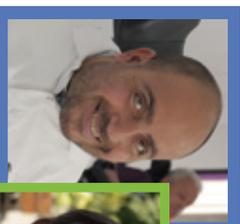
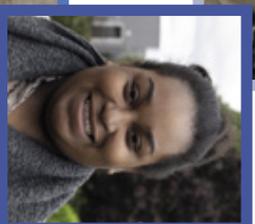
« L'association évolue pour adapter ses services aux besoins des personnes dans le respect de leur volonté et le développement de leur autonomie. »

Michèle Boisdé



« La réussite appartient à tout le monde »

Yamina Buriel



« Elle est bien cette association. Bravo Avenir Apei. »

Romain Verveur





« Avenir Apei, ce sont des familles et des professionnels qui travaillent ensemble pour le bien des personnes accueillies. »

François Barre

« Avenir Apei est un lieu d'accueil, de confiance, de rencontre, de solidarité et plus que tout d'AVENIR pour tous nos enfants en situation de handicap. Nous pouvons être fiers de faire partie de cette belle aventure HUMAINE ! »

Jean-Michel Reiter

Remerciements

Ces 20 ans d'engagement aux côtés des personnes handicapées mentales ont été possibles grâce à vous tous : familles, bénévoles, adhérents, professionnels, donateurs et partenaires !

Sans votre mobilisation au quotidien pour permettre l'épanouissement et l'intégration sociale sur tous les plans (affectif, physique, intellectuel, moral et spirituel) des personnes handicapées mentales, Avenir Apei n'aurait jamais vu le jour.

Bien que ce recueil fête les 20 ans d'existence de l'association, gardez à l'esprit qu'**en réalité ce sont près de 60 ans d'investissement bénévole de parents, amis**. Il s'agit avant tout donc d'une oeuvre collective, militante pour l'intérêt des personnes accompagnées : enfants et adultes.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la création de cet ouvrage :

- **les établissements, les personnes accompagnées et les familles**, merci pour les témoignages, les écrits, les photos et les illustrations etc.
- **Victoria Rangelova, photographe bénévole** auprès du service communication qui a travaillé longuement pour réaliser les portraits des acteurs de l'association. Parallèlement, merci à tous ceux qui ont accepté d'être pris en photo. Vos visages illustrent bien les valeurs et l'image d'Avenir Apei !
- **nos partenaires** pour leurs soutiens.

Enfin, nous remercions chaleureusement le groupe de travail des 20 ans pour leur travail pendant plus de 6 mois à retracer l'histoire d'Avenir Apei.

Ce groupe de travail est composé de : **Agnès Avigdor, Christian Bachelet, François Barre, Michèle Boisdé, Jean-Michel Cadoret, Hervé Cassabois, Bernard Courret, Edwige Daniel, Alexis Destres, Danielle Guyot, Françoise Le Borgne, Jean-Yves Le Gall, Christine Loisel, Jean-Michel Reiter, Marie-Louise Roudot**, merci beaucoup à eux pour leur contribution écrite et leur implication dans la conception de cet ouvrage.

20 ans est l'âge parfait pour continuer ensemble à créer, innover, faire connaître nos projets pour et avec les personnes handicapées mentales et leurs familles !



Conception et réalisation graphique : Edwige Daniel et Jean-Marc Leroutier
Textes : Le groupe de travail 20 ans d'Avenir Apei et les équipes d'Avenir Apei
Iconographies : Victoria Rangelova, photographe - Avenir Apei et autres sources en ligne
© Septembre 2021 Avenir Apei - Toute reproduction interdite - Tous droits réservés



Association de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées Mentales
Loi 1901, Affiliée à l'Unapei
27 rue du Général Leclerc, 78420 Carrières-sur-Seine
Tel : 01 30 86 22 50 / Mail : association@avenirapei.org
N° Siren 785 039 058 - Code A.P.E 851 A
www.avenirapei.org